

ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

**La répartition et la densité
de la population au Kivu**

par

Henri NICOLAI

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESE WETENSCHAPPEN

1998



ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
Classe des Sciences naturelles et médicales
Mémoire in-8°, Nouvelle Série, Tome 24, fasc. 2, Bruxelles, 1998

La répartition et la densité de la population au Kivu

par

Henri NICOLAI

Professeur ordinaire émérite
Université Libre de Bruxelles

avec la collaboration de

Alain Colard, Jean-Pierre Grimmeau et
Makwala ma Mavambu ye Beda

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESE WETENSCHAPPEN
Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen
Verhandeling in-8°, Nieuwe Reeks, Boek 24, afl. 2, Brussel, 1998

Mémoire présenté à la séance de la
Classe des Sciences naturelles et médicales
tenue le 26 avril 1994

Texte définitif déposé le 7 janvier 1998

ACADEMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR
OVERZEESE WETENSCHAPPEN

rue Defacqz 1 boîte 3
B-1000 Bruxelles (Belgique)

Defacqzstraat 1 bus 3
B-1000 Brussel (België)

☎ (02)538.02.11 & 538.47.72 - Fax (02)539.23.53
E-mail: kaowarsom@skynet.be

ISBN 90-75652-10-0
D/1998/0149/1

TABLE DES MATIERES

Résumé	5
Introduction	7
1. L'établissement des cartes	11
1.1. Le recensement de 1984	11
1.2. Observations sur le recensement	12
1.2.1. Les difficultés rencontrées par les recenseurs	13
1.2.2. Le comblement des lacunes	13
1.2.3. Le problème de la population étrangère	15
1.3. L'établissement des cartes	18
1.3.1. La carte en valeurs absolues	19
1.3.2. La carte des densités	19
2. Commentaire des cartes	21
2.1. Vue générale de la répartition et de la densité de la population	21
2.2. Description des cartes	26
3. Les facteurs explicatifs de la répartition de la population	29
3.1. Les facteurs explicatifs de la forte densité générale	29
3.1.1. Remarque préliminaire: le Kivu est une partie d'un vaste espace bien peuplé	29
3.1.2. Une salubrité relative	31
3.1.3. Un régime des pluies favorable à l'agriculture	31
3.1.4. De modestes avantages de sols	32
3.1.5. La contrainte de la pente	32
3.1.6. Les facteurs humains	34
3.2. Les variations spatiales des densités	35
3.3. Le poids de l'immigration	37
3.4. Conclusion	40
4. Un développement urbain modeste mais diversifié	41
4.1. Un faible taux d'urbanisation	41
4.2. Un ensemble de villes moyennes	41
4.3. Les petits centres urbains	44
4.4. L'évolution depuis 1984	45

5. La question de la surcharge démographique	47
6. L'évolution de la population du Kivu depuis l'établissement de la carte et les répercussions du drame rwandais	53
6.1. Les effets de la croissance démographique	53
6.2. L'afflux des réfugiés rwandais en 1994	54
6.2.1. Des réfugiés nombreux dans des espaces déjà très peuplés	54
6.2.2. L'impact sur l'environnement et la santé publique	54
6.2.3. Les relations avec les populations locales et le cas particulier de la Zone de Masisi	55
6.3. Le reflux des réfugiés en 1996	56
6.4. La situation après le départ des réfugiés	59
Bibliographie	61

RESUME

L'utilisation des données, par localité, du recensement dit scientifique de la population du Zaïre de 1984 a permis d'établir, pour le Kivu oriental (c'est-à-dire pour les deux anciennes régions — sous-régions avant 1989 — du Nord-Kivu et du Sud-Kivu), deux cartes de la population au 1/1 000 000. La première donne la répartition de la population en valeur absolue, chaque localité étant représentée par un cercle proportionnel au nombre de ses habitants. La deuxième donne la densité de la population calculée dans des mailles géométriques de 25 km². Malgré les réserves que l'on peut faire sur la valeur des données de ce recensement (incertitudes sur la population de certaines surfaces mal contrôlées par l'administration mais généralement peu peuplées, incertitudes sur la façon dont a été prise en compte la population étrangère, essentiellement les immigrés rwandais d'installation ancienne ou récente), ces cartes décrivent une situation qui doit être très proche de la réalité.

L'analyse des deux cartes montre l'opposition entre une bande orientale bien peuplée (83 habitants au km² sur 46 800 km²) correspondant à des régions d'altitude (généralement le flanc intérieur occidental du grand fossé centrafricain et une partie des surfaces qui le dominent à l'ouest) et des espaces peu habités (4,2 habitants au km² sur 78 000 km²) correspondant à la bordure de la cuvette forestière du Congo. Le taux de concentration de la population est très élevé (0,84), un des plus élevés sinon le plus élevé du Congo-Zaïre. On y reconnaît trois noyaux principaux de peuplement: le pays nande au nord, l'ensemble Masisi-Bwito-Bwisha au nord du lac Kivu et le pays shi au sud-ouest de ce lac. Dans ces noyaux, on rencontre des densités supérieures à 150 habitants au km² et parfois davantage donc des situations très proches de celles du Rwanda voisin dont elles constituent le prolongement. La forte densité de la partie orientale s'explique en partie par certains avantages relatifs du milieu en relation avec l'altitude (un moindre développement de la malaria, l'absence de la maladie du sommeil, des sols plus jeunes, moins lessivés, des pluies abondantes assez bien réparties sur l'année selon un régime subéquatorial qui permet deux saisons de culture par an). Mais un facteur essentiel est l'appartenance de la plus grande partie de la population à une civilisation «interlacustre» que l'on retrouve au Rwanda, au Burundi et en Uganda et qui combine agriculture et élevage bovin et qui est dotée d'institutions capables de générer et de gérer des populations nombreuses. La forte densité de certains espaces est due aussi à une immigration récente en provenance surtout du Rwanda, organisée à certains moments (à la fin de la période coloniale) mais aussi souvent spontanée (et, dans ce cas, parfois accélérée par certains événements politiques). L'existence de surfaces portant plus de 300 habitants au km² peut faire craindre des problèmes de saturation des terres agricoles comme au Rwanda.

La troisième partie du mémoire étudie l'effet que les guerres civiles du Rwanda et du Burundi ont pu avoir sur ces régions depuis le recensement de 1984: afflux de plus de 1 200 000 réfugiés en 1994, départ de ceux-ci en 1996, affrontements entre populations autochtones et populations immigrées, développement d'un mouvement de rébellion, etc. La nouvelle situation politique pose en d'autres termes le problème de l'immigration rwandaise. Les autorités locales et nationales auront de toute façon à prendre en compte les problèmes liés aux fortes densités paysannes. Elles devraient prévoir et organiser des extensions de l'espace cultivé vers l'ouest et chercher à faire naître dans le réseau urbain des activités non rurales pour employer les excédents de population. Le Kivu a le plus faible taux d'urbanisation du Congo-Zaïre (14 % seulement) en raison des fortes concentrations de population rurale, de l'habitude à vivre en hameaux dispersés dans la plus grande partie du territoire étudié et malgré l'existence de quatre villes moyennes (entre 75 000 et 170 000 habitants), Bukavu, Goma, Butembo et Uvira qui tirent une partie de leurs ressources de leur situation frontalière.

INTRODUCTION

Les hautes terres du Kivu constituent le plus vaste des espaces densément peuplés du Congo-Zaïre et celui où l'on observe les plus fortes concentrations de population rurale. Les cartes présentées ici décrivent la situation qui existait voici une dizaine d'années (plus exactement en 1984) dans deux sous-régions administratives, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, qui formaient alors, avec le Maniema, la région (c'est-à-dire l'équivalent de la province dans la terminologie de l'époque coloniale) du Kivu (chef-lieu: Bukavu). Par la suite, en 1989, ces deux sous-régions, de même que celle du Maniema, ont été constituées en régions (la première avec Goma comme chef-lieu, la seconde avec Bukavu, la troisième avec Kindu), en vertu d'une politique nationale de décentralisation administrative qui s'est bornée d'ailleurs à cette seule application. La dénomination «Kivu» utilisée dans ce texte désignera l'ensemble formé par les deux régions administratives, le Maniema étant exclu.

Ces cartes s'inscrivent, mais après un long intervalle, dans la série des cartes de la répartition et de la densité de la population que l'Institut de Géographie de l'Université Libre de Bruxelles a entreprise voici plus de quarante ans. Cette série commença par la carte que Pierre Gourou dressa dans l'Atlas général du Congo et du Ruanda-Urundi, sur des données de 1948 (GOUROU 1951). Elle utilisait la trame administrative des secteurs (ou circonscriptions indigènes); elle fut commentée quelques années plus tard dans un mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales (GOUROU 1955). P. Gourou annexa une carte plus détaillée du Ruanda-Urundi (au 1/ 750 000) à un important ouvrage de la même Académie (GOUROU 1953). Il amorça la publication de cartes au 1/1 000 000 pour chacune des six provinces de l'ancien Congo belge. Celles-ci utilisaient cette fois une trame plus serrée, celle des groupements coutumiers, c'est-à-dire des subdivisions des secteurs ou des circonscriptions. La première concerna l'Equateur et fut publiée dans l'Atlas général du Congo (GOUROU 1960). Les trois autres, dressées par R.-E. De Smet, couvrirent l'ancienne Province Orientale (DE SMET 1962), l'ancienne Province de Léopoldville (DE SMET 1966) et la Province du Katanga (DE SMET 1971). Elles ont été publiées par le CEMUBAC.

Ces cartes poursuivaient plusieurs objectifs. Tout d'abord mettre des outils de base à la disposition de ceux qui étudiaient ces territoires ou qui en avaient la charge. En outre, pour les géographes, elles fournissaient une clef d'approche de l'espace congolais. En effet, en les exécutant et en les analysant, les géographes sont amenés à s'interroger sur les facteurs qui interviennent dans la formation des inégales densités du peuplement. Ces facteurs relèvent du milieu naturel d'une part, des caractères inhérents aux sociétés humaines et à leur histoire

d'autre part. La densité de la population intègre leurs effets et est ainsi une caractéristique première de l'espace produit par une société humaine.

Les cartes de P. Gourou et R.-E. De Smet décrivaient la situation qui existait à l'extrême fin de la période coloniale et au début de la période d'indépendance. Pour des raisons diverses, qui doivent beaucoup aux circonstances, les cartes des anciennes Provinces du Kasai et du Kivu n'ont pu être établies à cette époque. Celles que nous présentons ici couvrent partiellement cette lacune mais elles concernent une situation qui se place un quart de siècle plus tard.

Le Kivu n'avait pas cessé cependant d'être un champ privilégié des activités du CEMUBAC (Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles en Afrique Centrale, actuellement Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses Activités de Coopération), du moins des activités de sa section médicale. Cette dernière s'est surtout préoccupée depuis 1960, sous la direction du Dr Henri Vis puis, par la suite, du Dr Philippe Hennart, des problèmes de la malnutrition et particulièrement de la malnutrition protéique chez la mère et l'enfant dans les populations rurales du Kivu d'altitude (CEMUBAC 1988, HENNART 1988). D'autres maladies de carence (la carence iodée notamment) ont aussi fait l'objet d'études et de campagnes de traitement ou de prévention. La persistance, et parfois même l'aggravation des problèmes de malnutrition, ont conduit les médecins à s'interroger sur leurs causes sociales et économiques. La réduction de la superficie cultivée disponible par habitant, en raison d'un fort accroissement de la population, leur a fait redouter un effondrement général de la situation dans un délai rapproché. Des simulations mathématiques prenant en compte la charge démographique et son évolution, les disponibilités en terres agricoles de différentes qualités, l'appauvrissement de sols cultivés sans périodes de repos suffisantes, la menace de l'érosion résultant de la mise en culture de pentes de plus en plus fortes, ont montré qu'en l'absence de toute action sur la fécondité de la population et de toute transformation technique importante, on allait assister à une rupture d'équilibre entre la population et les ressources (WILS *et al.* 1986). Certes il faut toujours être prudent dans l'utilisation d'une étude prospective. Il n'en reste pas moins que la question devait être posée et qu'elle est de plus en plus préoccupante. Nous en reparlerons plus loin.

Les auteurs de ces études ont constaté que la situation était plus grave dans le Kivu du sud, près de Bukavu, que dans le Kivu du nord et que les phénomènes de rupture devaient logiquement s'y produire plus tôt. Mais en dehors de cette remarque, les variations locales du problème n'avaient pas été précisées. Un des objectifs des présentes cartes est d'apporter quelques éléments supplémentaires de réflexion et d'aider à cerner les espaces où les risques sont vraisemblablement les plus grands et qui peuvent être considérés comme prioritaires pour des interventions éventuelles. Elles ont tiré parti des données d'un recensement officiel de la population qui s'affirmait d'une qualité bien supérieure à celles des dénombrements antérieurs.

A la suite de diverses circonstances qui ont interrompu notre travail, les cartes sont publiées treize ans après le recensement de 1984 bien qu'elles soient en fait achevées depuis le début de la présente décennie. Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de les présenter avec un si long retard. Un taux annuel de croissance de l'ordre de 3 % — 3,4 % même si l'on en croit l'estimation faite pour toute la région du Kivu (I.N.S. & PNUD 1991, p. 242) — a modifié considérablement les valeurs absolues (les valeurs de 1997 devraient être supérieures de 47 % à celles de 1984, de 54 % même si l'on prend le second des taux mentionnés plus haut), mais surtout les événements politiques qui se sont produits au Rwanda et au Burundi ont eu des effets démographiques dans le Kivu dès 1990 et ceux-ci ont pris une ampleur énorme en 1994 avec l'arrivée massive de réfugiés hutu. Deux ans plus tard, la guerre civile, qui se déclencha au Kivu même avant de se propager à l'ensemble du pays, entraîna des mouvements d'une ampleur comparable. Nos cartes expriment donc une situation bien éloignée de la situation actuelle. Nous croyons cependant qu'il était utile de les publier. Elles permettront une comparaison intéressante dès qu'il sera possible d'établir une carte avec les données d'aujourd'hui (mais quand cela sera-t-il possible?). D'autre part, elles devraient permettre aussi de mieux comprendre le cadre dans lequel se sont produits les événements de 1994 et de 1996 et de mieux saisir le poids que les faits démographiques ont eu dans ces événements.

Nous sommes reconnaissants à Monsieur Durand et au Professeur Manyà, respectivement directeur général et directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique à Kinshasa en 1987 ainsi qu'à Monsieur Bakutwidi, directeur du Bureau du Recensement pour nous avoir donné accès aux dossiers manuscrits du recensement. Le Professeur L. de Saint Moulin nous a apporté une aide précieuse dans nos démarches auprès des autorités compétentes ainsi que Monsieur Kitenge Yesu. Notre ami, Monsieur Makwala ma Mavambu ye Beda, professeur à l'Université de Kinshasa, nous a permis de recourir à une équipe de ses étudiants pour établir la copie des documents; il a vérifié leur travail et assuré, après notre départ, la poursuite de cette collecte et la transmission des documents à Bruxelles. Sans son action diligente, ce travail n'aurait pu être réalisé.

Nous exprimons notre gratitude au baron André Jaumotte, président du CEMUBAC, pour le soutien qu'il nous a accordé. Nous remercions tout spécialement le directeur des projets Kivu, le Docteur Philippe Hennart et tous ses collaborateurs sur place, les docteurs Donnén, Eerens, Notermans, Smets et Tonglet pour leur appui et leur chaleureuse hospitalité. Nous remercions aussi le professeur Zana Ntongi, directeur, et le docteur Balegamire, directeur-adjoint, qui nous ont reçu à l'Institut Supérieur des Sciences Naturelles à Lwiro.

Nos remerciements vont également à Jean-Claude Wauthy, Jean-Philippe et Pierre Nicolai et Mwanza ma Mwanza pour la numérisation des données cartographiques et démographiques, ainsi qu'à Marcel Bastyns et Quentin Rombaux pour la réalisation des figures.

C'est dans le cadre du Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université Libre de Bruxelles que cette étude a été menée. Notre collègue, le Professeur Jean-Pierre Grimmeau, avec sagacité et inventivité, a mis au point le programme de cartographie automatique qui a été utilisé, tout particulièrement celui qui a permis de dresser la carte de la densité de la population par maille géométrique. Alain Colard, avec dynamisme et ingéniosité, a assuré l'application définitive de ce programme. Pierre Marissal a apporté son aide pour dénouer quelques problèmes particuliers. Nous les remercions tous très chaleureusement.

Cette étude a bénéficié d'une bourse du Fonds Cassel ainsi que d'une modeste subvention du Fonds National de la Recherche Scientifique.

1. L'établissement des cartes

1.1. LE RECENSEMENT DE 1984

Les cartes de quatre provinces du Congo-Zaïre, dont il a été question dans l'introduction, ont été dressées à partir de données administratives. Or celles-ci résultent d'un réajustement, chaque année, des chiffres de l'année précédente, réajustement effectué le plus souvent à l'estime étant donné le médiocre fonctionnement de l'état civil qui enregistre de façon incomplète ou irrégulière les naissances, les décès, les entrées et les sorties. Après quelque temps, un écart considérable peut se creuser entre le chiffre de la population administrative et celui de la population réelle.

Le 1^{er} juillet 1984, le Zaïre a procédé, sous la supervision de conseillers internationaux et avec l'aide du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population), à un recensement qui a été qualifié de «scientifique» pour le distinguer du recensement précédent (1970) que les statisticiens de l'ONU n'avaient jamais voulu prendre en considération dans leur annuaire officiel parce qu'il ne satisfaisait pas aux critères exigés pour ce type d'opération. Les résultats provisoires furent publiés dès décembre 1984 dans une brochure intitulée «Combien sommes-nous?» (I.N.S. 1984). Les résultats définitifs le seront seulement à partir de 1991 (I.N.S. 1991 à 1995).

Il avait été décidé de ne pas utiliser le groupement traditionnel comme unité spatiale de base contrairement à ce que fait le recensement dit administratif. En effet, aucun document cartographique n'en fournit les limites territoriales. Les premiers chiffres publiés n'ont donc été agrégés qu'à partir du niveau de la collectivité (c'est-à-dire du secteur ou de la circonscription selon la terminologie de l'époque coloniale). Cependant, la population par groupement sera finalement publiée en 1992 (I.N.S. 1992).

Le recensement a été précédé d'un découpage du territoire en aires de dénombrement englobant chacune en principe une population de 1 000 à 1 500 personnes en milieu urbain et de 350 à 1 000 personnes en milieu rural. Ce découpage a été porté sur des cartes par des agents dits «topographes» qui ont parcouru le terrain. Chaque aire de dénombrement a été confiée à un agent recenseur. Il y a donc eu autant d'agents recenseurs que d'aires de dénombrement (28 151). Ces dernières ont été regroupées en aires de contrôle (une dizaine en principe pour chaque aire de contrôle). On a formé d'abord des superviseurs de région et de sous-région puis, dans chaque chef-lieu de sous-région, des superviseurs de zone. Ces derniers ont formé les agents responsables des aires de contrôle. La formation des agents du recensement a donc été poussée beaucoup plus loin qu'en 1970. Le plus souvent les agents recenseurs ont été

recrutés parmi le personnel enseignant (le recensement s'est fait pendant la période de vacances) et, à leur défaut, parmi des fonctionnaires de l'administration.

Les moyens mis en œuvre ont été considérables. Une véritable flotte de petites voitures et de jeeps a été mise à la disposition de l'opération. Les agents «topographes», avant de procéder au découpage en aires de dénombrement, ont repéré tous les villages et lieux habités (c'est ce que nous désignerons désormais par l'expression de «localité») que les recenseurs devaient visiter. Ils ont recherché aussi quelle était la population de chacune de ces localités dans les documents administratifs. Ils ont porté le numéro de code de celles-ci et les limites des aires de dénombrement sur des cartes que les agents recenseurs ont utilisées pour leur travail sur le terrain. L'opération du recensement proprement dit a été précédée en août 1983 d'un recensement-pilote portant sur 15 zones urbaines et 23 zones rurales réparties dans tout le pays et qui a concerné un total de 93 000 personnes environ.

En juillet 1984, les agents recenseurs ont rempli une fiche pour chaque ménage. Celle-ci mentionne sa composition, le nombre de naissances et de décès survenus au cours des douze derniers mois écoulés, le nombre d'enfants nés vivants et d'enfants encore en vie, la date d'arrivée, la date de naissance (ou l'âge), le lieu de naissance, la nationalité (avec en plus la tribu pour les Zaïrois), les activités professionnelles des différents membres (au cours des six derniers mois), leur niveau d'instruction, le type d'habitat. Les recenseurs ont dressé un cahier récapitulatif pour chaque localité. La population recensée est la population «résidente», c'est-à-dire celle qui réside habituellement au lieu recensé, dans ce cas, qui aurait dû y résider au cours de la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 1984. On trouvera des spécimens des formulaires utilisés (feuille de ménage et cahier de recensement) dans la brochure «Combien sommes-nous?» citée plus haut. Figurent également dans cette brochure, les recommandations aux recenseurs et le texte des mesures d'exécution de l'ordonnance-loi n° 80 013 du 5 septembre 1980 prescrivant un recensement scientifique sur la population et instituant une Commission Nationale du Recensement.

1.2. OBSERVATIONS SUR LE RECENSEMENT

Quel degré de confiance peut-on accorder aux résultats? Disons tout d'abord que des témoins compétents ont apprécié très favorablement la façon dont l'opération a été menée au Kivu et notamment le zèle déployé par les recenseurs (DE SAINT MOULIN 1992, p. 450). Il n'empêche que ceux-ci ont dû rencontrer des obstacles qu'ils n'ont pas toujours pu surmonter.

1.2.1. Les difficultés rencontrées par les recenseurs

Il est évident que les recenseurs n'ont pu aller partout et qu'ils n'ont pu s'entretenir avec tous les ménages. Certaines surfaces sont difficilement accessibles par la nature de leur relief ou par l'absence de voies de communication. On songera aux hauts plateaux de l'Itombwe, à l'ouest du lac Tanganyika, à plus de 2 500 m d'altitude. Dans certains cas, à la difficulté d'accès s'est ajoutée une difficulté de nature politique: territoire mal contrôlé par les autorités, existence de groupes armés vivant en marge de la loi. Ainsi subsistaient, à l'époque du recensement, des résidus lointains des mouvements de rébellion des années 1960 sur les versants et les plateaux au-dessus du lac Tanganyika, en Zone de Fizi [1]. Ainsi aussi dans certains territoires frontaliers comme les pentes du Ruwenzori où l'on trouvait en outre des groupes ugandais, rebelles aux autorités de leur pays. Il y eut des incidents techniques lors du recensement même et des pertes de documents lors de l'acheminement des fiches et des cahiers vers les bureaux de Kinshasa où s'est fait le traitement des données. Le recensement a donc comporté des lacunes.

1.2.2. Le comblement des lacunes

Les responsables du recensement semblent avoir voulu tenir compte de ces lacunes dès la publication des résultats provisoires. Convaincus dès les premiers résultats qu'on devait être en dessous de la réalité, et tout particulièrement très en dessous des prévisions qui avaient été faites, ils auraient affecté les données d'un coefficient de correction, vraisemblablement uniforme, les relevant ainsi de 7 à 8 %. Mais le fait n'a jamais été dit de façon explicite. On a ensuite calculé des coefficients de correction en vue de l'établissement des résultats définitifs. Pour chaque collectivité (subdivision de Zone), on a établi le rapport entre le nombre des aires de dénombrement effectivement recensées et le total de celles qui auraient dû l'être en fonction des listes fournies par les agents «topographes». On a voulu, semble-t-il, tenir compte aussi des lacunes qui existaient déjà dans le travail de ces derniers. Le calcul de ces corrections s'est fondé également sur un traitement systématique du dixième des aires de dénombrement, traitement destiné principalement à dégager un certain nombre de taux démographiques. Les responsables de l'opération ont mis beaucoup de temps avant d'arrêter les résultats définitifs puisque ceux-ci n'ont commencé à être publiés qu'à partir de 1991, soit 7 ans après le recensement.

Pour l'ensemble du Zaïre, la correction apportée aux chiffres publiés en 1984 a été de + 3,6 % [2]. Pour l'ensemble de l'ancienne région du Kivu (tableau 1),

[1] Ce maquis, dirigé par L.-D. Kabila, s'était installé dans la région en 1967, après l'échec de la rébellion de 1964. Il était encore actif en 1984. S'appuyant sur les ressources locales et notamment sur l'exploitation clandestine et la fraude de l'or, il se maintint jusqu'en 1986 (voir WILUNGULA B. COSMA 1997). Il ressuscita à la suite des événements qui déchirèrent cette partie de l'Afrique à partir de 1994.

[2] Cela donnerait, entre les chiffres non publiés du dépouillement (donc avant la brochure de 1984) et les chiffres publiés en 1991, un écart de 11 % environ. L. DE SAINT MOULIN (1992, p. 450) parle d'une correction totale de 10 à 12 % pour les chiffres des régions. Cela confirmerait bien, puisque la différence entre les chiffres publiés en 1984 et ceux de 1991 est de 3,6 % en moyenne, que les résultats provisoires en 1984 avaient été majorés déjà de 7 % en moyenne.

elle est de + 3,9 % (soit une correction légèrement plus forte), pour l'ensemble des surfaces concernées par la carte, de + 3,7 %. Mais ces corrections sont très inégales selon les régions. Le Nord-Kivu augmente seulement de 2,3 %, le Sud-Kivu, par contre, de 6 %. Très curieusement la population de Bukavu a été diminuée de 1,8 %.

Si nous examinons les modifications Zone par Zone, nous constatons une diminution pour Goma (- 2,8 %), Walikale (- 4 %) et Rutshuru (- 4,1 %) et une quasi-stagnation pour l'île d'Idjwi (+ 0,8 %). Il n'est pas étonnant que, dans le Sud-Kivu, les écarts les plus grands concernent Fizi (+ 11,9 %) et Uvira (+ 9,3 %) car ces Zones comportent soit des surfaces mal contrôlées par les autorités, soit d'importantes populations de réfugiés avec lesquelles les recenseurs ont pu entrer difficilement en contact. Dans le Nord-Kivu, le fort accroissement de Lubero (+ 8,5 %) est plus difficile à expliquer car la Zone voisine, Beni, n'est augmentée que de 1,6 %. Soulignons ici que la carte, que nous avons dressée, ne tient pas compte de ces corrections successives puisqu'elle a été établie à partir de données qui ont été récoltées dans les dossiers mêmes du recensement.

Tableau 1

Résultats provisoires et totaux définitifs

Unité administrative	Chiffres provisoires 1984	Totaux définitifs 1991	Écarts en %
Bukavu	171 064	167 950	- 1,8
<i>S/R Nord-Kivu</i>	2 379 471	2 434 275	+ 2,3
Zone de Beni	594 868	604 210	+ 1,7
Goma	118 974	115 659	- 2,8
Lubero	571 073	619 827	+ 8,5
Masisi	452 099	478 450	+ 5,8
Rutshuru	499 689	479 064	- 4,1
Walikale	142 768	137 065	- 4,0
<i>S/R Sud-Kivu</i>	1 830 834	1 940 038	+ 6,0
Zone de Fizi	183 083	204 843	+ 11,9
Idjwi	91 542	92 247	+ 0,8
Kabare	329 550	340 597	+ 3,4
Kalehe	219 700	226 811	+ 3,2
Mwenga	201 392	215 895	+ 7,2
Shabunda	164 775	173 948	+ 5,6
Uvira	292 933	320 022	+ 9,3
Walungu	347 859	365 675	+ 5,1
Total	4 381 369	4 542 263	+ 3,7
Ensemble du Kivu	5 187 865	5 391 938	+ 3,9

1.2.3. Le problème de la population étrangère

Les données de 1984 présentent une anomalie importante par rapport à celles de 1970. Elles sous-estiment la population étrangère. Cette sous-estimation est si forte que les chiffres qui la concernent n'ont aucune vraisemblance. Elle est d'autant plus fâcheuse que les événements dramatiques, qui vont se produire au cours de la dernière décennie du siècle, sont en liaison étroite avec la présence de cette population.

La brochure donnant les résultats «définitifs» pour l'ensemble des Zones du Zaïre (I.N.S. 1991) ne fait pas la distinction entre résidents zaïrois et résidents étrangers. Le volume V, «Caractéristiques démographiques» (I.N.S. 1994), comporte des chiffres de population étrangère mais ils défont le bon sens. En effet, la ville de Bukavu (p. 17) ne compterait que 1 600 étrangers au total (dont 700 Africains), soit moins de 1 % de sa population totale! Le Nord-Kivu (p. 81) aurait 4,1 % de population étrangère, le Sud-Kivu (p. 113) 1,3 %. Les données «définitives» sont même en retrait par rapport aux données «provisoires». Dans la brochure «Combien sommes-nous?», on trouve en effet 1 704 étrangers à Bukavu (contre 1 600 pour les résultats définitifs), 122 162 pour le Nord-Kivu (contre 100 600), et 33 386 pour le Sud-Kivu (contre 26 300), soit au total 157 252 contre 128 500. Alors que, nous l'avons vu, les chiffres «définitifs» pour l'ensemble de la population ont été majorés de 3,7 %, ceux de la population étrangère sont en retrait de 18,3 % !

Peut-on accepter de telles données? Comparons-les à celles du recensement de 1970 (données reprises de L. DE SAINT MOULIN 1976).

Tableau 2

Population étrangère en 1970 et en 1984 (résultats définitifs)

	1970	Pourcentage	1984	Pourcentage
Bukavu	7 320	5,4	1 600	0,9
Nord-Kivu	295 214	20	100 600	4,1
Sud-Kivu	38 737	3,4	26 300	1,3
Total	341 271	12,5	128 500	2,8

Le total de la population étrangère apparaît en valeur absolue 2,6 fois plus important en 1970 qu'en 1984 et en valeur relative 4,45 fois plus! Consultons, à titre d'exemple, les recensements administratifs disponibles au chef-lieu de Région, de Sous-Région ou de Zone en se rappelant les réserves qu'il faut leur appliquer. Celui de la Sous-Région du Nord-Kivu (1^{er} trimestre 1987, document daté du 20 octobre 1987) indique pour 1987 une population étrangère de 429 070 personnes sur un total de 2 458 232, soit 17,45 %. C'est en valeur absolue plus de 4 fois le nombre de 1984. Les étrangers sont estimés à 292 800 dans

la seule Zone de Masisi (63,2 % de la population totale de la Zone), à 98 700 dans celle de Rutshuru (31,8 %). Ils seraient 13,6 % à Walikale, 9,8 % à Goma, 0,4 % et 0,2 % seulement à Lubero et à Beni. Un document administratif de la Zone de Masisi indique pour 1986, 282 292 étrangers sur 459 078 habitants, soit un pourcentage légèrement moindre (61,5) que celui donné plus haut mais du même ordre de grandeur. On y fait même la distinction entre étrangers résidents (269 339) et étrangers réfugiés (12 953). La population étrangère fait 85,5 % de la population totale de la collectivité des Bashali. Dans la Zone de Kalehe, pour la même année, un dossier administratif compte 14,5 % d'étrangers avec un maximum de 42,9 % dans le groupement de Ziralu (collectivité des Buhavu). Les documents administratifs de 1986 totalisent 410 400 étrangers dans le Nord-Kivu, 55 700 dans le Sud-Kivu et 1 800 à Bukavu.

Comment expliquer cet écart énorme entre les données du recensement de 1970 (et des documents administratifs) et celles du recensement de 1984? L'explication la plus simple est que les recenseurs n'ont pas posé la question de la nationalité. Certes, sur la feuille de ménage, la colonne n° 19 la concerne (avec l'indication: tribu en plus pour les Zaïrois) et il y a également 2 colonnes de nationalité (Zaïrois; étrangers) dans le carnet de récapitulation des ménages. Il semble que les agents recenseurs (et une entrevue avec l'un d'entre eux nous en a donné un témoignage) n'aient pas osé demander la nationalité de leurs interlocuteurs de peur de leur réaction (pour des raisons que nous exposerons plus loin). Ou bien s'ils l'ont fait, il semble qu'ils aient reçu systématiquement une affirmation de nationalité zaïroise.

En effet, dans les vingt dernières années, la question de la nationalité a empoisonné l'atmosphère politique du Kivu et surtout du Nord-Kivu. La population d'origine étrangère est constituée essentiellement de personnes originaires du Rwanda, dans une mesure moindre du Burundi et, de façon insignifiante, de l'Uganda. Certes des «Rwandais» ont habité le territoire actuel du Zaïre avant les découpages coloniaux, notamment dans la Zone de Rutshuru qui a été dans la mouvance du royaume rwandais. Quelques familles de pasteurs tutsi occupent depuis peut-être plus d'un siècle les hauts plateaux de l'Itombwe, à la latitude d'Uvira (WEIS 1959). Mais la majeure partie de la population d'origine étrangère est arrivée pendant la période coloniale, surtout à la fin de celle-ci, et même parfois plus récemment: main-d'œuvre recrutée pour les plantations, «transplantation» organisée de familles rwandaises de 1937 à 1955, réfugiés rwandais principalement tutsi de 1959 à 1966 (les arrivées furent nombreuses entre 1963 et 1965), réfugiés burundais, immigrants spontanés enfin.

L'article 6 de la Constitution de 1964 attribue la nationalité congolaise à la date du 30 juin 1960 «à toute personne dont un des ascendants est, ou a été, membre d'une tribu, ou d'une partie de tribu, établie sur le territoire du Congo avant le 18 octobre 1908». L'application est ambiguë d'autant plus que la notion de tribu n'a jamais fait l'objet de précision. Les Rwandais «transplantés» de 1937 à 1955 furent considérés comme ayant été cédés au Congo belge par le

Rwanda. Un grand nombre de personnes d'origine rwandaise auraient donc pu revendiquer en 1984 la nationalité zaïroise. D'ailleurs, suite aux discussions provoquées par le refus des autorités de Masisi de délivrer une carte de nationalité congolaise (zaïroise) à des habitants d'origine rwandaise, une ordonnance-loi de 1971 (due à l'initiative d'un ministre d'origine rwandaise) accordait la nationalité zaïroise à toutes les personnes originaires du Ruanda-Urundi installées au Congo le 30 juin 1960. Une loi de 1972 avança même la date au 1^{er} janvier 1950 pour les personnes qui étaient installées à ce moment dans la province du Kivu à condition d'avoir continué à résider au Zaïre depuis lors. Mais les autorités «coutumières» (hunde) de Masisi et les hommes politiques qui en étaient les interprètes, mécontents de cette décision, en demandèrent la suppression. La loi fut abrogée provisoirement en 1978 puis définitivement en 1981 (loi du 29 juin 1981), ce qui rendit apatrides une bonne partie des Rwandais qui avaient été auparavant assimilés aux nationaux, d'autant plus que le Rwanda ne reconnaissait plus sa nationalité aux «transplantés» de l'époque coloniale considérés comme des émigrés définitifs. La loi de 1981 ne définit plus comme zaïroises que les personnes descendant des tribus installées sur le territoire de la République du Zaïre en 1885, c'est-à-dire au moment de la création de l'Etat indépendant du Congo! On tient compte évidemment des modifications de limites survenues depuis lors et on prévoit des procédures de naturalisation (sur ces questions, on consultera notamment RUKATSI HAKIZA 1988 et PABANEL 1991). On notera que la Conférence Nationale Souveraine en 1992 a pris cette définition à son compte.

La reconnaissance de la nationalité zaïroise s'est donc heurtée à l'hostilité des «autochtones». Déjà pendant la période coloniale, les chefs hunde avaient obtenu la suppression en 1957 de la chefferie des Banyaruanda, créée à Gishari par l'administration belge. Celle-ci accéda d'autant plus aisément à leur demande qu'elle pouvait craindre que le *Mwami* du Rwanda revendiquât le territoire de la chefferie. Les familles rwandaises furent désormais dispersées au milieu des populations hunde. Pendant la période d'indépendance, les notables hunde cherchèrent à réduire les droits politiques des immigrants. A la rigueur, ils auraient accepté que ceux-ci fussent électeurs mais à la condition d'être inéligibles. En somme, les Hunde, outre une partie de leurs terres, avaient perdu la majorité numérique dans leur territoire. Ils ne voulaient pas perdre la majorité politique. Ils étaient agacés aussi par la «réussite» de certains Rwandais, par la place prépondérante qu'ils avaient prise dans l'enseignement et même dans l'administration, les Rwandais s'étant scolarisés plus fortement que les autochtones. En 1980, les Hunde déploraient que tout le personnel enseignant dans leur territoire fût rwandais (RUKATSI HAKIZA 1988). La question de la nationalité était compliquée encore par les dissensions qui existaient entre les Rwandais eux-mêmes. Au début de l'indépendance, les étudiants hutu (de Lovanium) par exemple, s'étaient élevés contre la présence, dans des postes importants de la haute administration, de réfugiés tutsi qui, selon eux, s'étaient fait considérer

comme zaïrois en se prétendant originaires des territoires de Rutshuru ou de Goma. Après 1981, nous l'avons vu plus haut, les Hunde obtinrent de fait que les immigrés rwandais ne puissent se présenter aux élections.

La question se posa aussi dans le Sud-Kivu mais jusqu'il y a peu, elle n'avait pas pris de forme très grave. On trouve également ici des populations d'origine rwandaise ou burundaise installées depuis longtemps. Ainsi ces pasteurs, essentiellement tutsi, établis sur les hauts plateaux de l'est de la Zone de Mwenga et de l'ouest des Zones d'Uvira et de Fizi (plateaux de l'Itombwe). Quelques-uns étaient descendus soit dans les centres urbains (surtout Uvira), soit dans les savanes de la plaine de la Ruzizi. Pour les autorités zaïroises, il ne s'agissait au total que de quelques dizaines de familles. Mais ces noyaux avaient été renforcés par l'arrivée de Rwandais à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Ainsi s'amorça ce qui deviendra en 1995 et surtout en 1996, le problème des Banyamulenge. Des groupes plus importants, cette fois à majorité hutu, vinrent également après 1960 (et surtout après 1970) principalement du Burundi et s'implantèrent dans la plaine de la Ruzizi et dans les centres urbains.

Il résulte de tout cela, en 1984, dans le Nord comme dans le Sud-Kivu, l'existence d'une population d'origine rwandaise ou burundaise, en partie d'installation très ancienne, en partie d'installation très récente dont le statut institutionnel est fort précaire. On comprend que ses membres aient refusé l'idée que les agents recenseurs puissent les inscrire sur leurs listes comme «étrangers». Ce refus était d'autant plus fort que les plus anciennement installés avaient le sentiment d'être considérés comme «des Zaïrois de seconde zone». Il est vraisemblable que la très grande majorité de cette population au statut incertain ait été recensée parmi la population résidente de droit mais sans qu'il fût fait mention de sa nationalité. Mais nous n'en avons aucune certitude. De toute façon, dans l'établissement de notre carte, aucune distinction n'a pu être faite entre nationaux et étrangers, les nombres d'habitants par localité que nous avons pu obtenir étant toujours ceux de la population totale.

La proportion élevée des étrangers dans les documents administratifs s'explique par contre par le fait que ces documents, qui sont utilisés pour l'organisation d'élections, sont établis par les autorités officielles qui peuvent décider de la nationalité de leurs administrés en recourant ou non aux registres d'état civil.

1.3. L'ETABLISSEMENT DES CARTES

Les deux cartes en hors-texte donnent l'une la répartition de la population en valeur absolue, l'autre sa densité par km².

1.3.1. La carte en valeurs absolues

Nous avons dit plus haut que les recenseurs avaient dénombré la population par localité et que des agents «topographes» avaient au préalable porté sur des cartes au 1/50 000 les localités qu'ils devaient visiter. Ces cartes sont en fait des agrandissements des anciennes cartes de territoire au 1/200 000 (documents qui souvent n'ont pas été révisés depuis les années 1950 ou l'ont été à peine). Des cartes au 1/5 000 avaient été établies aussi pour les quartiers urbains. En 1987, nous avons fait tirer des copies des cartes au 1/50 000 (les calques étaient conservés dans un hangar de l'Institut Géographique du Zaïre). Grâce à la collaboration de notre collègue, le Professeur Makwala, nous avons pu faire recopier par des étudiants de l'Université de Kinshasa les listes récapitulatives des localités et de leurs habitants qui se trouvaient au Service du Recensement à Limete-Kinshasa. Nous avons ensuite reporté les localités et le nombre de leurs habitants sur des cartes au 1/200 000 qui ont été ensuite numérisées.

Bien sûr, on peut, pour la localisation précise des lieux habités, faire des réserves analogues à celles qui concernent les données numériques, de même qu'on peut en faire sur la valeur du document cartographique. On peut s'interroger en effet sur la façon dont les «topographes» ont effectué leur travail surtout pour les espaces où la population vit dispersée. Quels principes ont-ils appliqués pour porter sur la carte le point représentant l'emplacement d'une «localité» faite parfois d'un grand nombre de hameaux ou d'enclos dispersés? Nous n'en savons rien. On peut s'interroger aussi sur la pertinence des dénominations. Il est vraisemblable que les recenseurs, de leur côté, ont dû éprouver des difficultés à retrouver sur le terrain les localités relevées par les «topographes» ou à leur attribuer les hameaux visités. Ils ont parfois d'ailleurs changé les dénominations. Ou bien ils ont procédé à des regroupements. La liste des localités recensées n'est pas toujours identique à la liste préalable des «topographes». Dans certains cas, on peut reconstituer sans trop de peine la démarche suivie par les recenseurs. Dans d'autres, les choses sont moins claires.

A partir des cartes numérisées au 1/200 000, il a été dressé, par traitement informatique, une carte au 1/1 000 000 de la répartition de la population sur laquelle chaque localité est représentée par un cercle dont la superficie est proportionnelle au nombre de ses habitants. Elle fournit ainsi une localisation précise et théoriquement complète. Nous en avons tiré une seconde carte qui donne la densité par km².

1.3.2. La carte des densités

Cette carte a posé le choix de l'unité territoriale utilisable. Pour leurs cartes, P. Gourou et R.-E. De Smet ont calculé la densité par groupement ou sous-chef-ferie, c'est-à-dire une unité coutumière plus petite que le secteur (collectivité actuelle). Mais si les documents administratifs fournissent leur population, il n'existe pas de cartes donnant leurs limites. P. Gourou et R.-E. De Smet ont pu

obtenir celles-ci, au moins de façon approximative, en s'adressant aux administrateurs de territoire ou de secteur. Les organisateurs du recensement de 1984, nous l'avons vu plus haut, avaient décidé de ne pas utiliser ces groupements comme aires de dénombrement puisqu'ils ne pouvaient en connaître les limites. Il aurait fallu un trop long travail préalable sur le terrain d'autant plus que des groupements pouvaient être imbriqués les uns dans les autres.

Ne disposant donc, au moment où nous avons dressé notre carte, ni des valeurs de population par groupement [3] ni des limites de ceux-ci, nous avons décidé de calculer la densité par maille géométrique. Le territoire a été divisé en carrés de 5 km de côté (la maille a donc 25 km²). On a totalisé pour chaque carré la population des localités qui s'y trouvent et calculé sa densité par km². Celle-ci a été pondérée par celle des carrés voisins. En effet, si une localité se trouve près de la limite d'une maille et si l'on ne procède à aucune pondération, toute sa population est incluse dans cette maille alors que la plus grande part du territoire qu'elle exploite se trouve en dehors de celle-ci. On risque d'accroître ainsi exagérément la densité de certaines mailles au détriment des autres. Pour éviter qu'il y ait trop de contrastes d'une maille à l'autre et un trop grand nombre de mailles vides, on a utilisé la méthode suivante. Une surface théorique circulaire de 4 km² a été attribuée à chaque localité. Cette superficie correspond à peu près à celle qui avait été obtenue en divisant, par le nombre de leurs localités, la superficie totale des premières zones traitées, c'est-à-dire celles de Rutshuru et de Masisi. On a considéré que la population de chaque localité était répartie uniformément dans le cercle qui lui était attribué. Celui-ci peut déborder la limite de la maille si la localité est proche de celle-ci. On a additionné, dans chaque carré de 25 km², la population correspondant à toutes les portions de cercle qui y sont incluses, que le centre du cercle soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Cette méthode a été mise au point par notre collègue Jean-Pierre Grimmeau et appliquée, avec quelques modifications, par Alain Colard. Lorsqu'un carré ou un cercle débordait la limite extérieure de la surface étudiée (limite d'Etat ou de Région, rive d'un lac ou limite d'un parc national), la superficie de la maille est amputée de la partie débordante et la population de cette dernière est ramenée à l'intérieur des limites [4]. Alain Colard, qui a réalisé les versions définitives des deux cartes, a corrigé les déformations cartographiques qui résultaient de l'assemblage et de la numérisation de documents de base disparates et a cherché à obtenir une carte se superposant le mieux possible à la carte officielle du Kivu au 1/1 000 000 en projection Mercator [5].

[3] Les données des groupements ont été publiées cependant en 1992 (I.N.S. 1992). L'Institut National de la Statistique publiera même en 1995 les données par localité mais sans signaler ni expliquer les corrections éventuelles apportées aux nombres initiaux (I.N.S. 1995).

[4] Un premier essai couvrant la Zone de Rutshuru a été présenté en 1988 au colloque du cinquantenaire du CEMUBAC (NICOLAÏ 1988).

[5] Pour des raisons techniques la carte a été légèrement réduite à l'impression. L'échelle est donc de 2% environ plus petite que le 1/1 000 000.

2. Commentaire des cartes

2.1. VUE GENERALE DE LA REPARTITION ET DE LA DENSITE DE LA POPULATION

Avant d'aborder l'examen de la carte au 1/1 000 000, voyons, à une échelle plus petite, sur la figure 1, comment se répartissent les densités de population calculées par collectivités (subdivisions des Zones). La carte permet une comparaison directe avec celles de P. GOUROU (1951, données de 1948) et de L. DE SAINT MOULIN (1976, recensement de 1970). Les superficies des collectivités, utilisées dans le calcul des densités, ont été reprises de L. DE SAINT MOULIN (1976). La figure 2 donne les limites et les noms des collectivités.

Pour les deux Kivu, Bukavu non compris, la densité générale est de 37 habitants au km²; elle est un peu plus forte au Nord-Kivu: 43 contre 30 pour le Sud-Kivu. N'envisageons que l'ensemble des hautes terres, c'est-à-dire la partie orientale (37,5 % de toute la surface) qui, sauf dans le fond des fossés du lac Edouard et du lac Tanganyika, se trouve au-dessus de 1 400 m d'altitude. Il faut enlever ainsi la Zone de Walikale, la partie ouest de celle de Lubero (collectivité des Bapere), la Zone de Shabunda, ainsi que l'ouest des Zones de Mwenga (collectivités de Basile, Wamuzimu et Itombwe) et de Fizi (collectivités de Lulenge et Gandja). La densité monte alors à 83 habitants au km² (84 pour le Nord-Kivu et 82 pour le Sud-Kivu), soit 3 885 000 habitants pour une superficie de 46 800 km² (on a exclu du calcul les surfaces des lacs et des Parcs Nationaux). Ce sont là des densités exceptionnelles au Zaïre puisque la densité moyenne de ce pays en 1984 était de 14 habitants au km². Ces surfaces bien peuplées, on le voit sur la carte, occupent essentiellement le versant intérieur zaïrois du Rift d'Afrique centrale. Elles débordent la ligne de faîte dans le pays de Beni-Lubero au nord, dans la Zone de Masisi au centre et dans la région de Walungu au sud-ouest de Bukavu.

Les densités sont particulièrement fortes au sud-ouest du lac Kivu et dans l'île d'Idjwi: entre 300 et 325 habitants au km² dans les collectivités de Kabare, des Buhavu et d'Idjwi, soit des densités du même ordre que la densité générale de la Belgique. On atteint encore 200-210 habitants dans la collectivité de Ngweshe (Zone de Walungu) et entre 130 et 160 dans le prolongement de cet ensemble au sud-est, par la vallée de la Ruzizi vers les rives du Tanganyika.

Plus au nord, une surface bien peuplée est le Bwisha (partie est de la zone de Rutshuru, 167) au nord des Virunga, coïncée entre la frontière ougandaise et le Parc National. On dépasse encore 120 habitants au km² avec le Bwito (partie ouest de la Zone de Rutshuru) et la partie est de la Zone de Masisi. Au-dessus du lac Edouard, on trouve à nouveau 100 habitants au km² dans plusieurs collectivités et on atteint même 166 dans celle des Bashu de la Zone de Lubero.

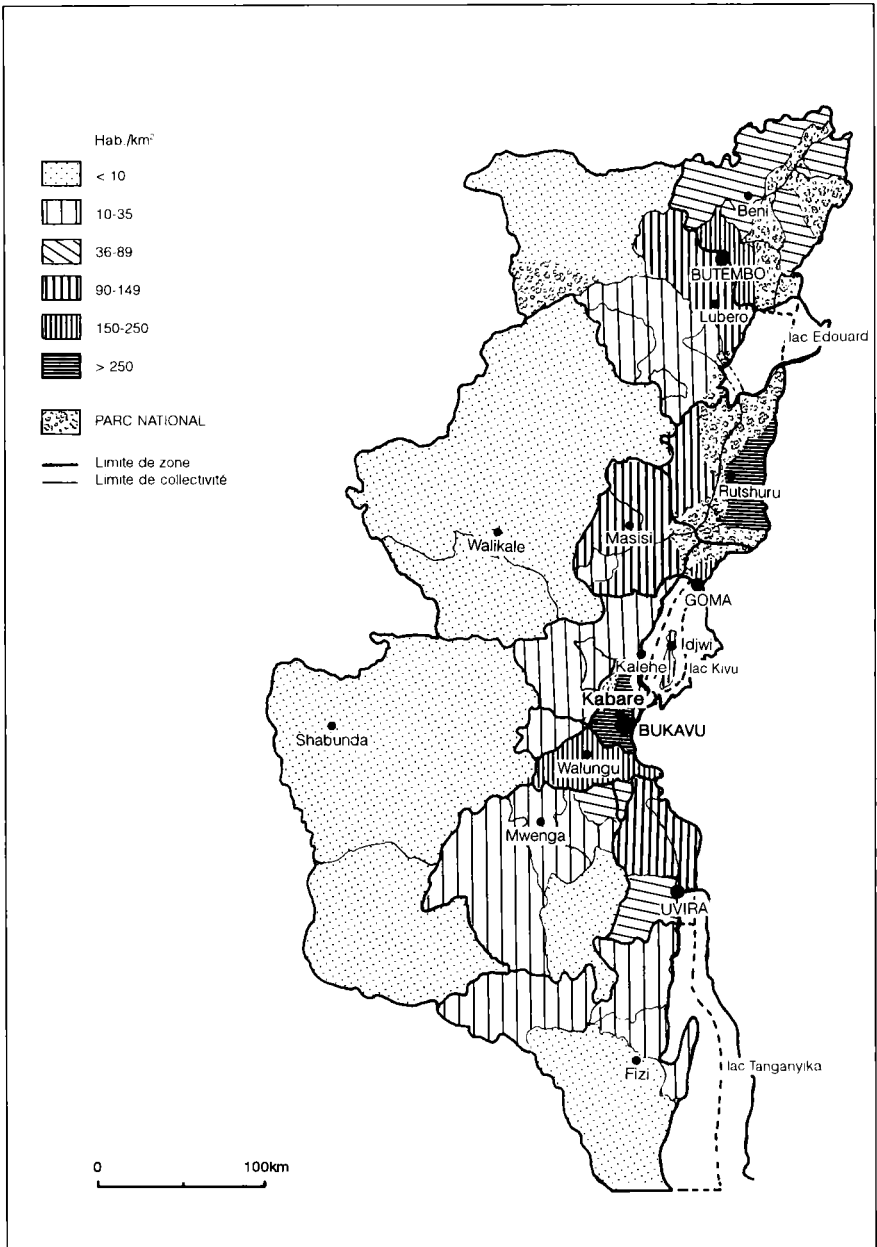


Fig. 1. — La densité de la population par collectivité en 1984. Les superficies ont été reprises de DE SAINT MOULIN 1976 (Atlas des collectivités du Zaïre). Les populations des localités urbaines de Bukavu, Goma et Butembo ne sont pas incluses dans celles des collectivités. La carte est reprise de NICOLAÏ 1988. Les chiffres proviennent du dépouillement manuscrit du recensement consulté à Kinshasa en 1987.

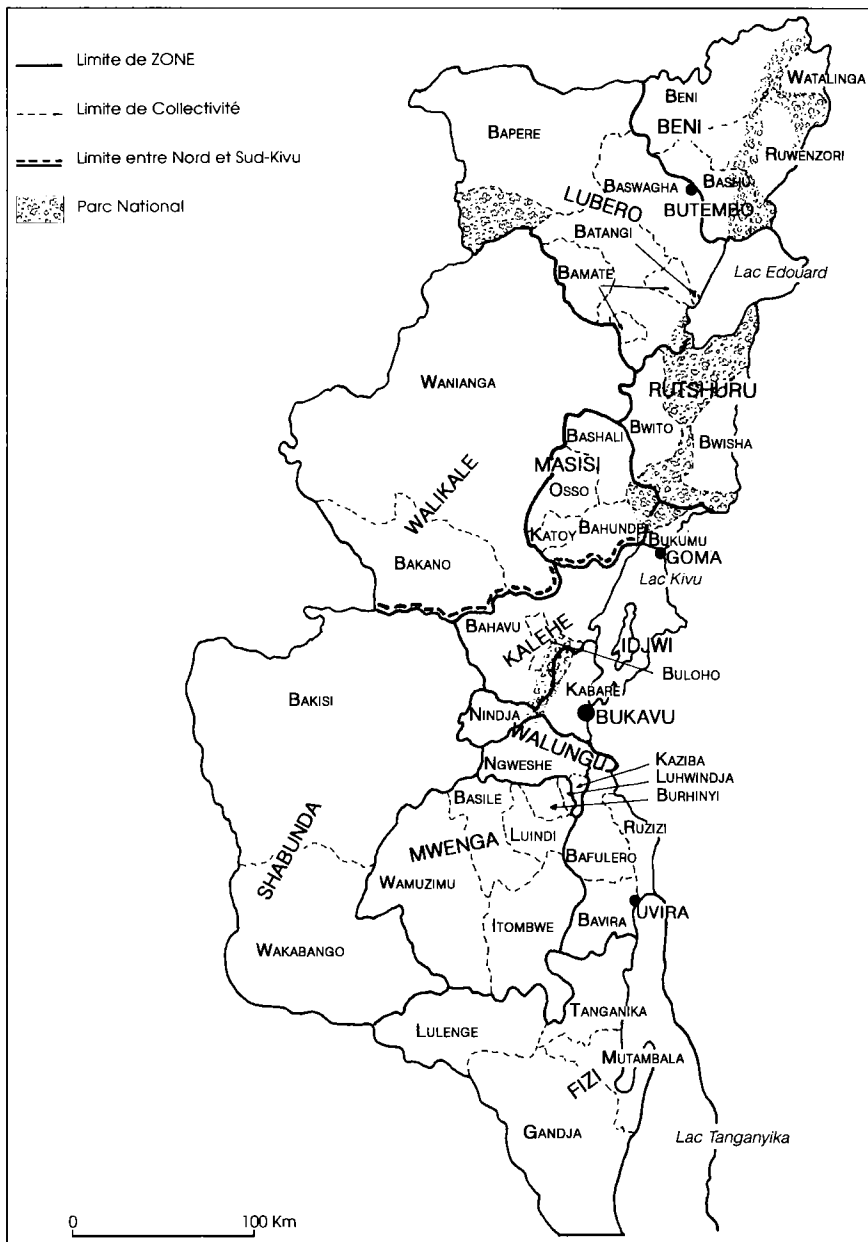


Fig. 2. — Limites et dénominations des collectivités du Nord et du Sud-Kivu.

La carte par cercles proportionnels confirme les observations faites à partir de la carte des densités par collectivité. Mais elle met en évidence des contrastes qui n'apparaissent pas sur cette dernière et rend bien compte des types de groupement de la population: diffusion sur toute la surface dans les zones bien peuplées, dispersion linéaire le long des routes et des pistes dans les espaces de faibles densités.

La carte de la densité de la population par maille géométrique permet de tracer la courbe de la concentration de la population selon la méthode Lorenz et de calculer le coefficient de concentration Lorenz-Gini. Nous avons porté, en abscisses, les pourcentages cumulés des carrés classés par densité croissante et, en ordonnées, les pourcentages cumulés de la population correspondante, reprenant ainsi la méthode appliquée par R.-E. De Smet (celui-ci avait utilisé la surface des différentes classes de densité là où nous utilisons le nombre des carrés) pour les quatre provinces qui avaient été étudiées avant 1970 (fig. 3). Le coefficient de concentration est élevé: 0,84. En comparant la courbe du Kivu à celles obtenues par R.-E. De Smet (fig. 3), on constate qu'elle traduit une concentration plus poussée qui est la conséquence du contraste entre, d'une part, les immensités peu peuplées de l'ouest et, d'autre part, la bande méridienne orientale densément occupée qui se renfle à hauteur des noyaux de Beni-Lubero, de Masisi et de Bukavu-Walungu. La courbe la plus proche est celle de la Province Orientale. La ressemblance aurait été certainement plus grande encore si l'on avait dressé la courbe pour l'ensemble de l'ancienne Province (Région) du Kivu, Maniema compris. Dans ces comparaisons, on tiendra compte que la superficie étudiée (124 000 km²) est trois à quatre fois plus petite que celle de chacune des autres provinces (403 000 km² pour l'Equateur, 503 000 pour la Province Orientale, 359 000 pour la Province de Léopoldville, 497 000 pour le Katanga-Shaba).

Tableau 3

Répartition des surfaces et des populations par classe de densité

Classe de densité	Superficie	Population	Densité moyenne	% sup.	% popul.
<5	76 400	21 250	0,28	63,67	0,47
5-<10	5 175	35 700	6,90	4,31	0,79
10-<20	7 375	103 800	14,07	6,15	2,31
20-<35	7 400	194 700	26,31	6,17	4,33
35-<65	6 875	325 675	47,37	5,73	7,24
65-<125	6 775	614 775	90,74	5,65	13,66
125-<250	6 175	1 086 275	175,91	5,15	24,14
250-<500	2 950	1 003 175	340,06	2,46	22,30
500-<1 000	550	343 475	624,5	0,46	7,63
1 000 et plus	325	770 525	2 370,85	0,27	17,13
TOTAL	120 000	4 499 350	37,49	100	100

Remarque: l'addition de la population se trouvant dans les différentes mailles de la carte aboutit à une légère différence avec les données officielles. L'écart est de + 2,5 % avec les chiffres provisoires du recensement et de -1 % avec les chiffres définitifs.

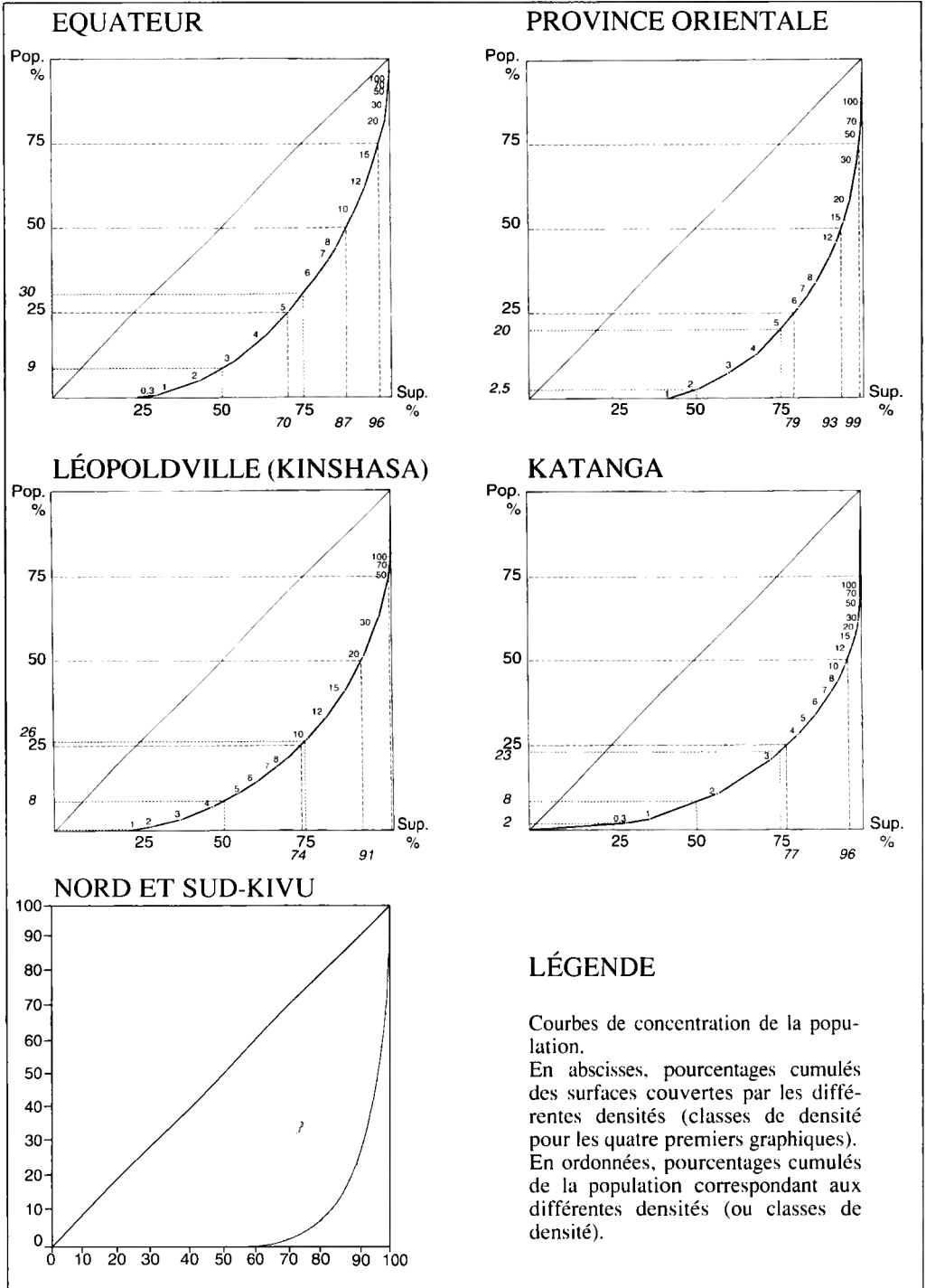


Fig. 3. — Courbe de concentration de la population du Kivu oriental (Nord et Sud-Kivu) comparée à celles de quatre autres provinces du Congo établies par R.-E. DE SMET (Cartes de la répartition et de la densité de la population de la province du Katanga, 1971).

2.2. DESCRIPTION DES CARTES

La carte par cercles, comme celle des densités, montre que la population des deux Kivu est concentrée dans une bande étroite qui comprend le flanc ouest du Rift d'Afrique centrale avec une petite partie de son revers et quelques prolongements dans le fond des deux fossés sur les rives du lac Kivu et dans la basse vallée de la Ruzizi. De fortes densités se rencontrent aussi sur le versant oriental mais le Kivu n'a qu'une très petite partie de celui-ci et uniquement au nord du lac Kivu. Elles sont très élevées dans la partie orientale de la Zone de Rutshuru (le Bwisha). Des surfaces de densités moyennes, environ 600 km² au-dessus de 65 habitants au km², dont 225 km² avec une densité supérieure à 125, se rencontrent dans la Zone de Beni, au pied du Ruwenzori (collectivités de Watalinga et du Ruwenzori). Quant à la partie centrale du fossé, au nord du lac Kivu, elle est pratiquement vide au point qu'on a pu y aménager un immense Parc naturel (Parc National des Virunga, ancien Parc National Albert).

Toute la partie ouest des deux Kivu au-delà de 60 km à partir du bord du fossé est très peu peuplée: 6 habitants au km² pour l'ensemble de la Zone de Walikale (occupée par le groupe Nyanga), 7 pour celle de Shabunda (groupe Lega), 9 pour la collectivité de l'Itombwe dans la Zone de Mwenga, 3 et 7 pour celles de Gandja et de Lulenge en Zone de Fizi (ces trois dernières collectivités étant habitées principalement par des groupes Bembe et apparentés), 5 pour celle de Buloho en Zone de Kalehe (groupes Havu), 2 pour celle des Bapere en Zone de Lubero. Ici aussi, à l'extrême nord-ouest, on a pu aménager un parc naturel (parc de la Msiko) chevauchant les limites des Zones de Lubero et de Walikale et se développant dans la Zone de Bafwasende (région du Haut-Zaïre) et dans la Zone de Lubutu (Maniema). Dans ces immensités boisées, les rares habitants égrènent leurs hameaux ou leurs villages le long des axes routiers. Celui de Mwenga-Kamituga, qui se prolonge vers le Maniema (vers Kindu et vers Kasongo), est le mieux peuplé. Quelques petits centres peuplés correspondent aussi à des sites d'exploitation minière (or, cassitérite). On suit très bien aussi sur la carte la route de Bukavu à Walikale, ainsi que celle de Masisi à cette dernière localité, et leur prolongement en direction de Lubutu et Kisangani.

La bande bien peuplée est faite du nord au sud de trois noyaux assez bien individualisés:

- 1) un noyau centré sur Butembo;
- 2) un noyau correspondant aux Zones de Rutshuru et Masisi;
- 3) un noyau centré sur Bukavu.

Les deux premiers ne sont pas séparés de façon très nette car l'espace intermédiaire est ponctué de quelques grosses agglomérations. La lacune est plus sensible entre le deuxième et le troisième et correspond au nord-est de la Zone de Kalehe. Il y a cependant un raccord très mince entre les deux noyaux en bordure immédiate du lac Kivu. Enfin, le troisième noyau se prolonge par une bande

de densités moyennes en direction du lac Tanganyika le long duquel on retrouve des densités supérieures à 125 et même parfois à 250 mais sur un lisière très étroite d'une soixantaine de km de longueur. Il émet une ramification importante au sud-ouest de Bukavu en direction de Mwenga, dans l'extrême nord-est de cette Zone, puis le long de la route vers cette localité. On notera deux petits noyaux (dont l'un sur la route de Walikale) à l'ouest du Parc National du Biega et du Kahuzi.

Des trois noyaux peuplés, le plus dense est celui du sud-ouest du lac Kivu, centré sur Bukavu et couvrant les Zones de Kabare, de Walungu et l'extrême nord-est de celle de Mwenga. Il correspond au pays des Shi (le Bushi). C'est là que le paysage rural avec ses *rugo* (enclos) ou ses hameaux dispersés entourés de bananiers présente le plus d'affinités avec celui du Rwanda proche. Les densités les plus fortes, légèrement supérieures à 500 habitants au km², s'observent aux environs immédiats de Bukavu, près de Kabare, de Katana et dans l'île d'Idjwi. La densité est de 325 en moyenne dans la collectivité de Kabare, entre le Kahuzi et les rives du lac. Elle est de 328 pour l'ensemble de l'île d'Idjwi. Plus de 400 km² portent des densités supérieures à 250.

Le noyau qui s'étend de Lubero à Beni, au nord, correspond essentiellement au pays nande. Les aspects pastoraux sont moins marqués que dans le pays shi. Les bananiers y ont aussi moins d'importance, peut-être parce que l'essentiel de ce noyau se trouve sur le plateau, donc à une altitude trop élevée pour cette plante. Par contre les cultures maraîchères, dont les produits sont exportés vers de nombreuses régions du Zaïre, prennent un grand développement. D'autre part, en grande partie par l'action de la politique coloniale, la population a été regroupée et ne vit donc plus dispersée. Au cours des dernières décennies, ce mouvement de concentration s'est poursuivi spontanément par le développement, le long des routes commerciales, d'un chapelet d'agglomérations trop grosses pour être encore des villages mais dont la population pourtant vit surtout d'activités agricoles. Nous en parlerons plus loin.

Le noyau formé par les deux Zones de Masisi et de Rutshuru est à la fois plus étendu mais plus diffus, du moins dans sa partie occidentale. Il est séparé en deux parties par les champs de lave récente et les cônes des deux grands volcans actifs des Virunga (le Nyamulagira et le Nyiragongo). La partie orientale, le Bwisha, donc le versant du Rift entre le Parc et la frontière, avec la localité de Rutshuru, est la plus densément peuplée. Elle correspond à des collines modelées dans des laves un peu plus anciennes et dans les versants inférieurs des volcans éteints de la partie moyenne de la chaîne des Virunga et en partie aussi dans des roches du socle précambrien. Les terres cultivées s'étagent ici de 1 200 m environ près de Rutshuru jusqu'à plus de 2 200 m. Le noyau le plus peuplé est celui de Jomba (entre 250 et 500 habitants au km²). Tout ce pays est occupé par des populations d'affinité rwandaise, principalement hutu, les unes d'installation ancienne, les autres d'installation plus récente. On y trouve aussi des Nande parmi les habitants arrivés il y a peu. Le Bwito, à l'ouest du Parc National,

comporte également des surfaces bien peuplées. Elles s'étagent de 1 500 m jusqu'aux environs de 2 000 m sur les versants d'un horst qui s'élève au milieu du fossé, au nord des volcans. Ici, la quasi-totalité de la population, nous en reparlerons plus loin, est d'installation très récente. La Zone de Masisi s'étend essentiellement sur le revers extérieur du Rift, dans un pays de plateaux accidentés. Sauf dans l'extrême ouest beaucoup moins peuplé, les densités se tiennent entre 85 et 300 habitants au km², les taches les plus peuplées correspondant à de hautes vallées. Les habitants se regroupent en villages souvent allongés sur des interfluves secondaires (entre les vallées affluentes des grandes vallées) mais des hameaux dispersés se rencontrent aussi çà et là. La population originelle hunde a été submergée par une vague d'immigrants rwandais.

3. Les facteurs explicatifs de la répartition de la population

La répartition de la population dans les deux provinces du Kivu appelle trois questions principales:

1. Comment expliquer que, dans l'ensemble, le Kivu d'altitude soit plus peuplé que le reste du Zaïre?
2. Comment expliquer les variations de la densité au sein même de cet espace?
3. Comment expliquer les valeurs élevées de certaines densités actuelles?

3.1. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FORTE DENSITE GENERALE

3.1.1. Remarque préliminaire: le Kivu est une partie d'un vaste espace bien peuplé

Les surfaces bien peuplées du Kivu ne forment pas un îlot sur la carte de l'Afrique. Elles n'apparaissent exceptionnelles que dans le cadre du Zaïre. Elles font partie d'un vaste ensemble qui englobe le Rwanda, le Burundi, la moitié sud de l'Uganda et les parties de la Tanzanie et du Kenya qui encadrent le lac Victoria (à quelques petites surfaces près) et qui, au Kenya, se prolongent en direction de Nairobi. Il s'agit presque partout de hautes surfaces diversement accidentées. Le Kivu en est le liseré occidental. Ses fortes densités, qui dessinent une bande méridienne, se poursuivent au nord-est au-dessus du lac Albert et au-delà, en Uganda au-dessus de la vallée du Nil.

Le Kivu d'altitude appartient ainsi à l'Afrique bien peuplée des hautes terres. A l'exception de la basse plaine de la Ruzizi, des rives du lac Tanganyika et des environs de Rutshuru, toutes les étendues bien peuplées se trouvent au-dessus de 1 200 m, voire même de 1 400 m. Il y a incontestablement une relation générale entre le fort peuplement et l'altitude. Quel est le type de cette relation? En quoi les hautes terres se présentent-elles comme favorables à l'occupation humaine? Pour la localisation des éléments du milieu naturel, on se référera à la figure 4.

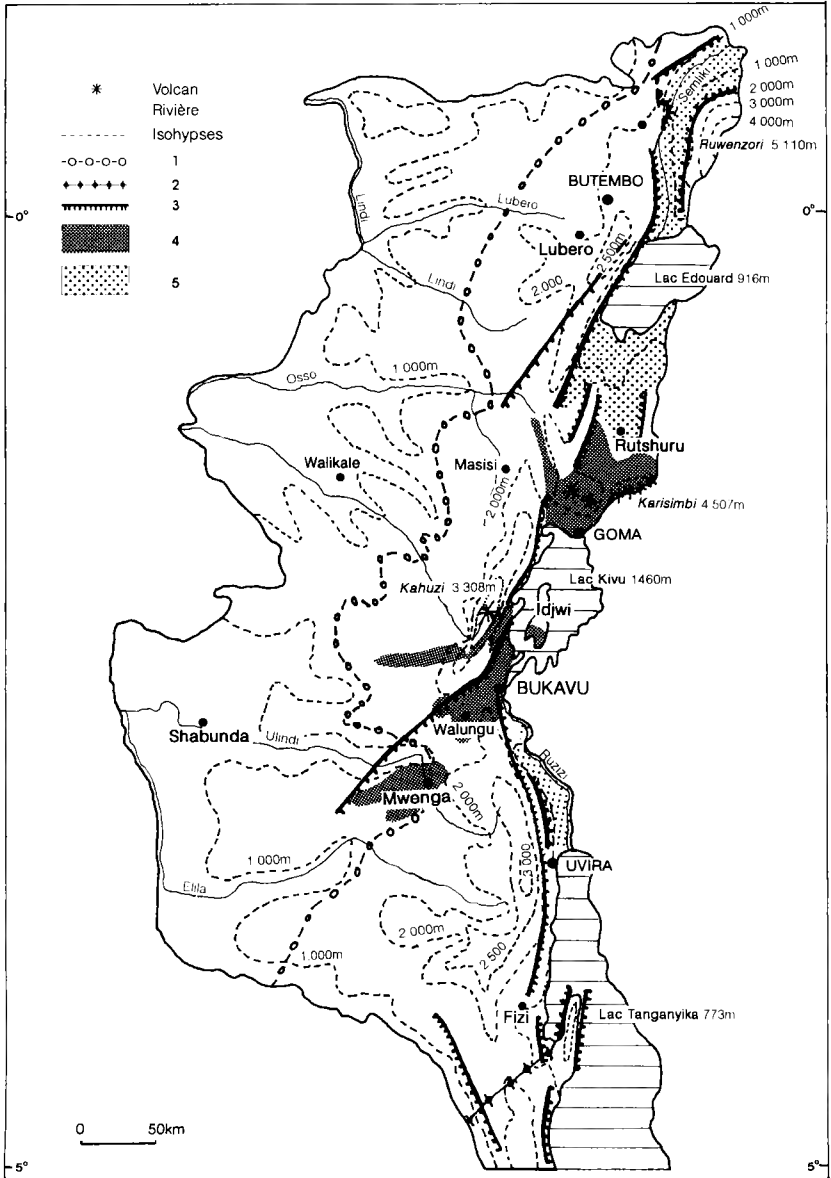


Fig. 4. — Les grands traits physiques du Kivu oriental.

1. Limite orientale de la forêt dense humide de basse altitude. Les étendues plus à l'est sont couvertes soit par des formations boisées de moyenne ou de haute montagne, soit par des savanes dérivées (voir PECROT & LEONARD 1960).
2. Limite septentrionale de la forêt tropophile zambézienne.
3. Principales lignes de faille (le plus souvent escarpements).
4. Formations volcaniques plio-pléistocènes et holocènes.
5. Remplissage sédimentaire du fond du fossé (les éléments géologiques d'après la carte de LEPERSONNE 1974). Le reste de la surface est constitué par des roches du socle précambrien avec quelques formations permienes dans les grandes vallées de l'extrême ouest (Ulindi notamment).

3.1.2. *Une salubrité relative*

Le premier élément qui vient à l'esprit est un avantage de salubrité. Relatif sans doute mais incontestable. L'Afrique des hautes terres (au-dessus de 1 500-1 800 m et plus haut surtout), sans en être tout à fait indemne, est moins touchée par la malaria que l'Afrique des régions plus basses. Etant donné le poids que cette maladie prend dans la mortalité infantile, cet avantage est important. Les hautes terres échappent aussi à la trypanosomiase (maladie du sommeil) et cette circonstance, qui vaut pour le bétail comme pour les hommes, a un effet complémentaire sur les ressources alimentaires puisqu'elle permet la pratique de l'élevage bovin. Certes, l'Afrique des hautes terres est peut-être plus vulnérable à d'autres maladies, la tuberculose par exemple (dont la propagation pourrait être favorisée dans une partie de la population par le contact quotidien avec des bovins infectés), et n'échappe pas non plus à diverses parasitoses mais le bilan global, pour utiliser une expression consacrée, peut apparaître comme positif.

3.1.3. *Un régime des pluies favorable à l'agriculture*

Le milieu montagnard garantit des pluies suffisantes à l'agriculture. Mais, en fait, celles-ci sont ici liées aussi à la position subéquatoriale du pays (il s'étend de 1° de latitude nord à 5° de latitude sud). Faible amplitude annuelle des températures. Pluies abondantes sans être excessives. Autour du lac Kivu, à une altitude de 1 400 à 1 500 m, elles sont de l'ordre de 1 300 à 1 500 mm par an. Elles sont plus fortes entre 1 800 et 2 200 m mais par contre, dans le fond des fossés (Tanganyika et Semliki notamment et aussi sur les rives du lac Edouard), elles sont relativement basses (moins de 1 000 mm, à peine un peu plus sur les rives du lac Edouard) par suite de l'existence d'un phénomène de foehn, qui provoque un assèchement des masses d'air lors de leur descente. Dans la basse plaine de la Ruzizi l'irrigation apparaît ainsi bienvenue. D'autre part, bien que la latitude soit subéquatoriale, une période sèche existe de juin à septembre, bien marquée surtout en juillet et en août. Dans l'extrême nord, sous l'Equateur, il s'agit d'une diminution des pluies mensuelles plus que d'une sécheresse proprement dite (deux mois seulement ont moins de 60 mm de pluie), mais elle est suffisante pour scinder en deux parties la période des cultures. Plus au sud, en bordure du lac Tanganyika, la sécheresse est plus nette et plus longue: quatre mois nettement au-dessous de 60 mm dont deux souvent avec moins de 30 mm.

On retiendra donc de ces constatations que les pluies sont généralement suffisantes mais que des conditions de sécheresse peuvent être ressenties dans le fond des fossés et surtout que des périodes de pluies insuffisantes se produisent de temps en temps entraînant un déficit des récoltes et des situations de pénurie alimentaire, voire de famine. Le Kivu certes n'a plus connu de véritable famine depuis longtemps et au moins depuis la fin de la dernière guerre, mais des situations de difficulté alimentaire continuent à survenir localement de temps en temps. Ainsi le Bwisha, pays très peuplé (Zone de Rutshuru, versant est du

fossé) a connu encore une crise assez grave en 1984 qui a frappé aussi le reste du Kivu — mais moins fortement, semble-t-il, — ainsi que d'autres surfaces d'Afrique orientale (POTTIER & FAIRHEAD 1991). Cette année-là, les pluies s'arrêtèrent avant la fin d'avril au lieu de la mi-juin, allongeant ainsi de près de deux mois la durée de la saison sèche et réduisant fortement les récoltes de la deuxième partie de la saison des pluies. En altitude, les pluies s'arrêtèrent alors que les semailles venaient à peine d'être faites. Jusqu'à la récolte suivante de février 1985, la région de Jomba, par exemple, connut une semi-famine. Dans des régions plus basses, de fortes grêles avaient commis de gros dégâts dans les champs de céréales. Ces périodes d'aridité relative montrent bien qu'on se trouve ici en bordure de l'Afrique orientale. Celle-ci, par suite d'une divergence des masses d'air humide de l'alizé de l'océan Indien pendant l'été austral et par suite de l'assèchement progressif de la mousson atlantique lors de sa pénétration dans le continent pendant l'hiver boréal, a un climat plus sec aux pluies plus irrégulières que l'Afrique centrale proprement dite et que l'Afrique guinéenne littorale.

Au total, compte tenu des réserves qui viennent d'être énoncées, les conditions climatiques ne présentent pas d'inconvénients majeurs. La longue durée de la saison pluvieuse d'ailleurs est une chance pour l'agriculture puisqu'elle permet deux récoltes par an (en moyenne, la première saison agricole commence en septembre-octobre, la deuxième en janvier-février).

3.1.4. De modestes avantages de sols

Le milieu montagnard fournit aussi à l'agriculture des sols de meilleure qualité que ceux des régions basses. Ils sont plus jeunes donc moins «usés» que ceux des grandes surfaces d'aplanissement, les épais manteaux de décomposition très lessivés qui caractérisent celles-ci ayant été décapés. Les processus stérilisants de latéritisation sont aussi moins poussés d'autant plus que les températures sont moins élevées. Il faut ajouter qu'une partie de ces hautes terres (mais une partie seulement) a des sols dérivés de roches volcaniques récentes ou comportant des éléments d'origine volcanique (des cendres par exemple), par conséquent d'un niveau de fertilité relativement rare en pays tropical.

3.1.5. La contrainte de la pente

Le caractère montagneux présente cependant pour l'agriculture l'inconvénient de pentes vigoureuses et, par conséquent, de risques élevés d'érosion des sols cultivés. Mais on se rappellera que les montagnes du Kivu ne sont pas comparables aux reliefs alpins. Certes le Ruwenzori (5 110 m) ou les grands cônes des Virunga (par exemple le Karisimbi, 4 500 m) ont les traits de véritables montagnes. Mais en dehors de ces cas, les très fortes pentes sont le plus souvent localisées sur des étendues limitées et correspondent à des escarpements de faille déchirés par l'érosion. Elles sont donc sur le flanc intérieur abrupt du fossé qui tranche le continent africain (fossé centrafricain ou branche occidentale du grand fossé africain).

La tectonique a engendré ainsi de grandes dissymétries de relief. La région frontalière (sauf, au nord du lac Edouard, à la latitude du grand horst du Ruwenzori) est constituée par le fond du fossé (ou de plusieurs fossés se succédant du sud au nord, légèrement décalés transversalement les uns par rapport aux autres ou bien se dédoublant comme à la latitude de Rutshuru). Le fond est colmaté par des formations sédimentaires au nord et au sud du lac Edouard ainsi qu'au nord du lac Tanganyika. Le fossé lui-même est colmaté par un empilement de laves au nord du lac Kivu.

A l'ouest, un ou plusieurs escarpements de faille correspondent à des soulèvements relatifs de plus de 2 000 m (de plus de 3 000 m même au-dessus du fond du lac Tanganyika) et, proies d'une violente érosion, ils ont l'allure d'une montagne tourmentée. Mais une fois franchi le faite, qui comporte parfois des éléments de surfaces relativement calmes, témoins d'anciens aplanissements, le relief est celui d'un plateau qui s'incline vers l'ouest, c'est-à-dire vers la cuvette forestière congolaise et qui a été disséqué par les rivières. Quelques échines de roches dures font violemment saillie. Elles se dressaient sans doute déjà au-dessus de la surface d'aplanissement avant le soulèvement de celle-ci et la dissection qui a suivi. Souvent il ne subsiste pratiquement plus de témoins de l'ancienne surface. Dans ce cas, on peut appliquer au paysage l'image des «mille collines» utilisée pour décrire celui du Rwanda. Les versants des collines sont souvent convexes et ont donc des pentes fortes dans leur partie inférieure. Mais, dans l'ensemble, à l'ouest de la ligne de faite, les pentes sont beaucoup moins vigoureuses que sur l'escarpement oriental. Plus à l'ouest encore, le relief passe progressivement à des surfaces d'aplanissement plus calmes. Le versant intérieur du rift lui-même n'a pas toujours l'aspect d'un simple escarpement. Entre Bukavu et Kalehe, il est fait de plusieurs paliers superposés. Des surfaces plus calmes s'intercalent ainsi entre les escarpements, parfois recouvertes d'un placage de lave. L'existence de marécages sur ces paliers indique que l'érosion verticale n'a pas encore totalement effacé les effets des contre-pentes tectoniques.

La pente est certainement un élément dont l'habitant du Kivu doit tenir compte mais elle n'est généralement pas un obstacle insurmontable pour l'agriculture, en tout cas pas pour une agriculture manuelle. Le danger d'érosion est atténué par certaines pratiques culturales comme la forte densité des semis et le recours à de longues jachères, du moins dans ce dernier cas, tant que la densité de la population ne dépasse pas un certain seuil.

Les avantages du pays d'altitude n'expliquent pas cependant pourquoi les régions basses, qui sont aussi des surfaces faiblement accidentées, sont vides à un point tel qu'on a pu y établir, sans trop de difficultés, un vaste parc naturel, au nord du lac Kivu. Certes elles sont plus sèches que les territoires qui les encadrent mais cette sécheresse est toute relative et n'empêcherait pas l'existence d'une population plus nombreuse que l'actuelle. Faut-il penser que ces régions ont connu un dépeuplement? Certains parlent à leur sujet d'une crise écologique

ou de l'effet dévastateur, au siècle dernier, de maladies comme la trypanosomiase qui aurait entraîné la diminution ou le départ de leur population. Les derniers habitants auraient été déplacés lors de la constitution du Parc. Aujourd'hui les autorités ont quelque peine à contenir la pression démographique qui s'exerce sur la lisière de celui-ci.

3.1.6. *Les facteurs humains*

Une autre considération générale, humaine cette fois, peut apparaître comme un facteur explicatif de la densité du peuplement. C'est l'appartenance des populations concernées à une civilisation agricole qui combine diverses plantes de base (céréales, bananes, patates douces, haricots), qui fait une certaine place à l'élevage des bovins et où les relations foncières sont organisées de façon plus systématique que chez les agriculteurs de la plupart des autres régions du Zaïre et notamment de la cuvette forestière. Ces populations cultivent des céréales (sorgho, éleusine, un peu de maïs) qui supportent les conditions d'altitude. Des bananiers plantés à proximité des maisons se plaisent aux altitudes comprises entre 1 200 et 1 800 m. Ils fournissent un produit alimentaire de base ainsi qu'une bière dont la signification économique et sociale est de plus en plus importante. Il s'agit de variétés qui se sont vraisemblablement répandues en Afrique orientale depuis le milieu du premier millénaire de l'ère chrétienne. Les haricots, d'introduction plus récente car d'origine américaine, conviennent également au milieu d'altitude et prennent une part importante dans l'alimentation et notamment dans la fourniture des protéines. Cette agriculture a des aspects un peu plus intensifs que la plupart des agricultures de l'Afrique centrale: une certaine utilisation des engrais animaux (mais dans une mesure très modeste car beaucoup de paysans n'ont pas de bétail), l'usage de débris végétaux, une organisation systématique du terroir qui donne des paysages de campagnes ordonnées. Cela permet des densités plus fortes. Celles-ci, à leur tour, renforcent sans doute les caractères intensifs des pratiques agricoles. Le système actuel des relations foncières exprime d'ailleurs un début de raréfaction de la terre disponible.

Enfin, beaucoup de ces groupes pratiquent l'élevage bovin ou comportent des sous-groupes qui le pratiquent. Cet élevage a bien sûr une signification alimentaire mais sa signification sociale et économique est tout autant, sinon plus importante. En tout cas, une certaine association de l'élevage à l'agriculture et une répartition des terres entre champs et pâturages contribuent à une occupation plus forte de l'espace.

La partie très peuplée de la carte correspond ainsi à un ensemble de populations qui ont de nombreux caractères communs et que certains désignent sous le terme général de «Bantous interlacustres du Kivu» (CUYPERS 1966). Leurs traditions les font venir du nord-est, donc de territoires situés à l'est du rift centrafricain, et leur font envahir des territoires occupés antérieurement par des Twa (Pygmées), plus récemment par des Lega, et plus au nord par des Komo qui se

seraient repliés dans les forêts du Maniema ou dont quelques-uns auraient été assimilés par les arrivants. Tout cet ensemble comprend, du nord au sud, les Nande (Zone de Lubero), les Nyanga (Zone de Walikale), les Rwanda (Zone de Rutshuru), les Hunde (Zone de Masisi), les Havu (Zone de Kalehe et île d'Idjwi), les Shi (Zone de Kabare et de Walungu), les Furiiru (ou Fulero), au sud-est de ces derniers, et les Vira près d'Uvira. Un certain nombre de ces groupes (Shi et apparentés, Havu, Furiiru, Havu et Rwanda) se réclament d'un ancêtre politique commun. Ils sont divisés en chefferies de tailles variables ayant à leur tête un *mwami* (appelé *mubake* chez les Hunde et les Nyanga). Les Shi ont peut-être le plus d'affinités avec les Rwandais et ont les plus grandes chefferies. On retrouve chez eux une division de la société en trois classes (ou castes?) qui correspondent aux Twa, aux Hutu et aux Tutsi du Rwanda (CUYPERS 1970), de même que des institutions foncières très voisines (notamment le *kalinzi*), ainsi que des contrats de bétail de même nature. Les autres groupes sont divisés en une multitude de petites chefferies qui sont structurées cependant de façon assez semblable à celle des grandes chefferies shi. La localisation de ces groupes est portée sur la carte du réseau urbain (fig. 5, voir p. 42).

Voilà pour les considérations générales. Mais si l'on peut dire que les populations, qui se trouvent en dehors de cet ensemble, ne donnent globalement que des densités très faibles (espaces occupés par les Komo, les Lega et les Bembe, qui correspondent d'ailleurs, pour les deux premiers groupes, aux vastes étendues forestières de l'ouest, les Bembe occupant plutôt l'extrême sud jusqu'au-dessus du lac Tanganyika), à l'intérieur de l'ensemble «interlacustre» lui-même, les densités ne sont pas uniformes. Si les Shi de Kabare et Walungu donnent avec les Rwanda de Rutshuru les densités les plus fortes, dans la zone forestière de l'ouest, les populations du groupe dit «interlacustre» ne font pas mieux que les Lega: ainsi les Nyanga en Zone de Walikale ou les Havu dans l'ouest de la Zone de Kalehe (alors qu'ils ont construit des densités très élevées dans l'île d'Idjwi). Les Hunde, jusqu'il y a peu, peuplaient très médiocrement la Zone de Masisi. Comment peut-on expliquer les variations spatiales des densités?

3.2. LES VARIATIONS SPATIALES DES DENSITES

Pierre Gourou, dans son livre sur la densité de la population rurale au Congo belge (GOUROU 1955, voir pp. 84-97), a proposé quelques hypothèses. Elles conservent certes leur valeur mais l'évolution, qui s'est produite dans les quarante dernières années, a modifié certaines données et atténué la force de certains facteurs. Des contrastes se sont renforcés, d'autres ont été atténués. L'accroissement de la population a été très important mais il s'est fait de façon spatialement inégale.

P. Gourou montre que la relation générale entre l'altitude et la forte densité ne se vérifie pas partout. Des régions hautes, par exemple, sont peu peuplées,

comme à l'époque de son étude, le Territoire de Masisi (2,2 seulement dans la circonscription Wanianga), le nord-ouest de celui de Rutshuru (4,2 dans la circonscription de Mushari) et, dans le Sud-Kivu, entre Mwenga et la vallée de la Luama. P. Gourou constate que certaines régions basses, par contre, peuvent être bien peuplées: une partie de la vallée de la Semliki, au pied du Ruwenzori (le nord de la circonscription de Watalinga, en Territoire de Beni), la basse plaine de la Ruzizi et les rives du lac Tanganyika, au nord de la baie Burton. P. Gourou accorde peu de poids à l'hypothèse de la montagne-refuge, le peu que l'on sait de l'histoire de ces régions ne permettant pas de la soutenir. Il ne croit pas non plus que le fort peuplement d'altitude s'explique particulièrement par la possibilité de pratiquer l'élevage bovin. De fortes densités se rencontrent en effet chez des groupes sans élevage comme les Bashu (entre Beni et Lubero).

Pour P. Gourou, «les seules réponses que nous voyons s'ébaucher combinent des éléments historiques et physiques... Les invasions ont tenu compte des obstacles du relief et des lacs qui les ont canalisées» (p. 95). Tout se passe, écrit-il, comme si «la pression démographique avait 'fusé' par tous les passages possibles» (p. 96). Les montagnes qui sont en face de voies de passage aisées sont bien peuplées alors que celles, qui sont au droit de montagnes (par exemple celles du Territoire de Masisi en face des volcans Virunga) ou de lacs, le sont beaucoup moins (par exemple les hauteurs au-dessus du lac Tanganyika, au sud d'Uvira et surtout de Fizi). Il termine en concluant qu'il ne faut pas négliger une certaine préférence que les habitants de ce pays manifesteraient pour l'altitude. «Un fait de civilisation, acquis peut-être par un long séjour dans d'autres régions d'altitude?» (p. 97).

Ces remarques et ces mises en garde restent dans l'ensemble convaincantes. Elles doivent être corrigées ou nuancées parce que le document de base qui a servi à la réflexion effaçait certains contrastes ou en faisait apparaître d'autres en raison de la taille parfois très grande des unités spatiales retenues pour le calcul des densités (circonscriptions ou secteurs). Ainsi la carte par cercles, que nous avons établie, fait apparaître, à l'ouest et au nord-ouest de Kalehe, une lacune très importante qui était absente ou, en tout cas, peu visible sur la carte de 1948. L'unité spatiale utilisée à cette époque regroupait en effet d'une part des hautes terres et un escarpement peu peuplés, et d'autre part une surface insulaire, Idjwi, très fortement habitée. Cette lacune s'explique mal, sinon par le fait que le faite orographique est ici très proche de la surface du lac et qu'il n'y a donc pas de long versant exploitable comme plus au sud où la tectonique est plus complexe et où le peuplement vient se bloquer plus à l'ouest, au pied des Monts Biega et Kahuzi. Le faite orographique cependant n'a pas non plus été franchi. Il ne l'est qu'à partir de la latitude de Kabare et particulièrement au sud-ouest de Bukavu.

Pour P. Gourou, la diversité des sols ne peut être retenue comme une explication de la variation spatiale des densités. Celle-ci lui apparaît assez indifférente à celle-là. Certes les étendues de laves anciennes qui entourent le lac Kivu dans

sa partie méridionale sont très fortement peuplées, de même que les surfaces de laves plus récentes de la Zone de Rutshuru, dans le Bwisha surtout. De même un tentacule de fort peuplement, qui s'allonge dans la circonscription de Ngweshe, correspond en partie à une zone de roches volcaniques. Cependant, dans la Zone de Rutshuru, des surfaces de lave, du même âge que celles des surfaces bien peuplées, sont désertes et ont été englobées dans le Parc National. D'autre part, les fortes densités du pays bashu (Zone de Lubero) et du pays nande en général sont sur des roches du socle et, dans l'île d'Idjwi, au milieu du lac Kivu, on ne constate aucune différence de densité entre la partie sud couverte de laves pliocènes et la partie nord faite de roches précambriennes. De même, les plaines alluviales du fond des fossés en amont du lac Edouard (delta de la Rutshuru-Rwindi) et en aval (vallée de la Semliki) étaient vides et font partie du Parc National. La basse vallée de la Ruzizi en amont du lac Tanganyika, il y a cinquante ans aussi (et notamment encore sur la carte de 1948), était peu peuplée.

L'hypothèse de l'obstacle représenté par la masse montagneuse du Ruwenzori ne vient plus aussi nettement à l'esprit quand on examine la carte par cercles. Les fortes densités du pays de Butembo sont en face du Ruwenzori. Celui-ci peut être d'ailleurs facilement contourné par le nord comme par le sud puisqu'il s'agit d'un horst (c'est-à-dire d'un bloc soulevé) isolé. L'hypothèse de l'obstacle constitué par les monts Virunga doit être aussi relativisée. La lacune, qui y correspondait sur la carte de P. Gourou, concernait le Territoire de Masisi. En 1948, ce territoire n'avait que 18 habitants au km² de même que le Bwito (partie occidentale du Territoire de Rutshuru). Cette lacune relative du peuplement était à vrai dire étonnante et était d'ailleurs en contradiction avec la nature des sols. On trouve en effet, dans le Bwito, de nombreuses surfaces de roches volcaniques et en Territoire de Masisi, un saupoudrage de cendres (sur 2 500 km² environ) qui enrichit incontestablement les sols. Mais il nous paraît peu vraisemblable que l'obstacle des Virunga ait pu l'expliquer. Ne pouvait-il être évité en effet par des hommes qui seraient passés au sud du lac Edouard, donc au nord des volcans, et qui auraient pu utiliser l'échancrure ouverte, dans le rempart occidental du rift, par la seule rivière qui s'écoule directement vers le fleuve Congo (percée de Kamatamba et vallée de la Mwezo, qu'ont empruntées d'ailleurs sur une certaine distance des coulées de lave issues du flanc nord du massif du Nyamuragira)? En tout cas, la situation démographique du Territoire de Masisi, de même que celle du Bwito, a été totalement transformée depuis la dernière guerre par l'effet d'une immigration importante.

3.3. LE POIDS DE L'IMMIGRATION

La comparaison entre la situation de 1948 et celle de 1984 montre des différences très fortes dans les croissances de la densité d'une Zone à l'autre. La population du Nord-Kivu (Walikale non compris), dans son ensemble, a été multipliée

par 4,69 entre ces deux dates (par 4,1 si l'on ne considère que la population rurale). Mais le rapport 1984/1948 atteint 8,77 pour la Zone de Goma, 6,97 à Rutshuru, 5,9 à Masisi, 5,06 à Beni, 2,99 seulement à Lubero. Si l'on ne prend que la population rurale, les rapports sont de 6,8 à Rutshuru, 5,9 à Masisi, 4,5 à Beni, 2,77 à Goma, 2,31 à Lubero. Les trois premiers rapports ne peuvent s'expliquer que par une immigration importante puisqu'ils sont très supérieurs à ceux que permettrait la seule croissance naturelle (estimée à un peu plus de 3 % par an sur cette période alors que le taux d'accroissement global est de 4,1 %).

Pour le Sud-Kivu, les rapports de population sont un peu moins élevés. Pour l'ensemble, Zone de Shabunda non comprise, le rapport entre la population de 1984 et celle de 1948 est de 3,59 (3,27 si l'on exclut les agglomérations de Bukavu et d'Uvira). Les rapports les plus élevés sont ceux des Zones de Kabare et de Kalehe (4 et 4,03) et de l'île d'Idjwi (4,73). Ils se situent entre 3 et 4 pour les Zones de Walungu (3,05), Fizi (3,81) et Uvira (3,74). On a seulement 2,17 pour la Zone de Mwenga. La plupart des collectivités ont des rapports du même ordre que celui de leur Zone respective, sauf pour Buloho, dans Kalehe (6,7 mais pour une population faible en valeur absolue — 25 000 en 1984), Burundi, dénommée maintenant Ruzizi (5,86), dans la Zone d'Uvira, Tanganyika (6,3) et Mutambala (5,24) dans Fizi. On pourrait ajouter Bavira (5,67), si l'on y inclut la ville d'Uvira (mais 2,5 seulement si l'on exclut la ville). Les collectivités situées sur le haut plateau dans le sud ont à peine doublé leur population: Wamuzimu (2,28) et Burhinyi (2,01) dans Mwenga, Bafulero (2,27) dans Uvira, Lulenge (2,05) dans Fizi. D'autres ne l'ont même pas doublée: Luindi (1,51) et Lwindja (1,91) dans Mwenga, Ngandja (1,92) dans Fizi. Dans l'ensemble, le phénomène d'immigration est donc moins marqué dans le Sud-Kivu, à l'exception de la basse vallée de la Ruzizi et des rives du lac Tanganyika.

C'est pour le Territoire de Masisi et pour la partie occidentale de celui de Rutshuru (le Bwito) que l'effet de l'immigration a donc été le plus fort. Avant la dernière guerre, ces espaces avaient de 10 à 15 habitants au km² à peine. En 1948 encore, pour l'ensemble de la Zone de Rutshuru (Bwito et Bwisha réunis), la densité ne dépassait pas 12 habitants au km². Les quarante dernières années ont vu la population croître par le jeu conjugué d'une croissance naturelle élevée et surtout d'une forte immigration. Le sud-est de Rutshuru était habité par des populations hutu apparentées à celles du Rwanda mais qui n'avaient pas encore atteint le niveau des densités rwandaises. Des familles arrivaient chaque année de ce pays. Ce mouvement s'est amplifié après 1945. Les autorités belges, sensibilisées sinon traumatisées par les famines que venait de connaître le Ruanda-Urundi, notamment celle de 1927-28, ont vu, dans l'installation organisée d'immigrants rwandais au Kivu, le moyen de délester le Rwanda d'une partie de sa population et de réduire ainsi le risque des famines. C'était en même temps la possibilité de garantir de la main-d'œuvre aux colons européens qu'on encourageait à établir au Kivu, considéré donc comme une terre disponible, des

plantations et des élevages bovins. Il y eut ainsi, dès avant la dernière guerre mais surtout de 1949 à 1955, installation officielle d'immigrants rwandais dans le Bwito (où l'on organisa aussi le «glissement» de groupes venant du Bwisha quand la densité commença à y atteindre des valeurs considérées comme très élevées et qu'on continua cependant à étendre le Parc National Albert) et dans le Gishari, partie orientale de l'actuelle Zone de Masisi (SPITAELS 1953, KAJIGA 1956). Dans ce dernier groupement, 25 000 familles avaient été installées (DE SAINT MOULIN 1975). Les premiers candidats à l'immigration furent des pasteurs tutsi attirés par les pâturages disponibles sur les hautes terres encore mal peuplées du Congo. Mais l'administration décida alors de faire venir surtout des agriculteurs, donc essentiellement des Hutu. A partir de 1949, une équipe créée par le gouvernement colonial (Mission d'Immigration Banyaruanda) établira plus de 60 000 personnes, surtout dans la Zone de Masisi. Le flux total résultant de tous ces mouvements était estimé en 1955 à 170 000 personnes. Le mouvement se poursuivit sous une forme spontanée. Dans la période troublée que connut le Rwanda à partir de 1959, on vit arriver de nombreux réfugiés tutsi. L. DE SAINT MOULIN (1984, p. 31) estime à 100 000 personnes au moins l'immigration rwandaise au Zaïre de 1960 à 1970. Dans la Zone de Rutshuru, la population est passée ainsi de 69 000 habitants en 1948 à 151 000 en 1958, 334 000 en 1970 (DE SAINT MOULIN 1984) et 500 000 environ en 1984. Aux apports rwandais, il faut ajouter des apports nationaux sous la forme de familles et de groupes nande venus du pays de Butembo-Lubero, soit comme commerçants, soit comme travailleurs dans les plantations. Tout cela explique l'entassement que l'on constate dans le secteur sud-est de la Zone de Rutshuru, au pied des volcans, entre le Parc des Virunga et les frontières du Rwanda et de l'Uganda qui bloquent toute expansion de la surface habitée. La fumée des défrichements longe la limite du Parc mais ne l'a pas franchie. Le Bwisha est devenu ainsi un des espaces les mieux peuplés du Kivu et cela bien qu'une partie de ses habitants l'ait quitté pour d'autres régions du Kivu: le Bwito d'abord, où leur «glissement» fut imposé par les autorités, la Zone de Masisi et celle de Kalehe (sur le Bwisha, voir TSHIBANDA MBWEBWE 1976, 1983; RUKATSI HAKIZA 1983).

La Zone de Masisi qui, vers 1935, ne devait pas compter plus de 12 habitants au km², fut considérée non seulement comme une terre potentielle d'accueil pour des immigrés rwandais, mais aussi pour des colons européens qui devaient y établir des plantations de café ou de thé, des champs de pyrèthre et des élevages bovins (avec même, dans ce dernier cas, acclimatation de races européennes). La décolonisation a vu disparaître les champs de pyrèthre et partir la plupart des colons. Leurs terres furent reprises parfois par d'autres planteurs, puis lors de la zaïrianisation, elles passèrent entre les mains de membres de la nouvelle bourgeoisie nationale ou régionale dont plusieurs résident à Bukavu, Goma et Kinshasa. Ceux-ci les ont le plus souvent consacrées à un élevage très extensif dont les produits sont évacués jusqu'à la capitale. Ils cherchent parfois à élargir leurs pâturages. Ils interdisent non seulement toute installation

d'agriculteurs sur leurs terres, mais de plus expulsent ceux qui s'y trouvaient déjà ou s'efforcent d'éloigner ceux qui sont installés en bordure. Comme la densité générale a augmenté pour dépasser 100 habitants par km², il y a donc aussi pression sur la terre par suite de la juxtaposition de surfaces très fortement peuplées et de vastes espaces manifestement sous-exploités. Cela se traduit de temps en temps par des opérations d'occupation des terres d'élevage par des agriculteurs. Les grands éleveurs font intervenir leurs gardes ou demandent l'intervention de la gendarmerie. Dans cette région du Kivu où, au milieu des années 1980, la densité de la population n'avait pas encore atteint des valeurs très élevées, les conflits fonciers présentaient les formes les plus vives. Tous ces incidents se sont amplifiés après 1990, lors du développement de la crise rwandaise. Ils ont comporté aussi des affrontements entre immigrés et autochtones (voir plus loin).

C'est à l'immigration aussi qu'il faut recourir pour expliquer une autre différence importante entre la situation de 1948 et celle de 1984, celle qui concerne la basse vallée de la Ruzizi. Une colonisation dirigée de la plaine en vue d'une production de coton, de riz puis de sucre (avec installation d'une sucrerie à Kiliba) a entraîné son peuplement tout d'abord par des agriculteurs zairois venant des espaces environnants, dont beaucoup des hautes terres, notamment lors des périodes troublées des années 1960 (il y eut ainsi véritable inversion du peuplement), puis par l'arrivée de nombreux réfugiés du Rwanda et du Burundi (voir notamment AHOBANGEDZE 1981).

3.4. CONCLUSION

En résumé, on peut reconnaître au Kivu trois types principaux d'espaces bien peuplés:

- 1) Des espaces où une population très dense continue à s'accumuler sur place dans des structures restées rurales avec un modeste apport migratoire (Zones de Kabare et de Walungu);
- 2) Des espaces où l'on observe la même accumulation sans apport migratoire (avec au contraire une faible émigration) mais avec transformation du paysage par l'apparition d'un grand nombre de grosses localités semi-rurales (pays nande de Beni-Lubero) et avec une orientation très marquée vers des trafics de toute sorte;
- 3) Des espaces d'immigration: l'arrivée de populations nouvelles a renforcé des densités déjà supérieures à la moyenne comme au Bwisha (Rutshuru) ou fait naître de fortes densités dans un espace jusqu'alors peu peuplé comme à Masisi, au Bwito et dans la basse vallée de la Ruzizi.

4. Un développement urbain modeste mais diversifié

4.1. UN FAIBLE TAUX D'URBANISATION

Le Kivu (dans les limites de la région de 1984) a le plus faible taux d'urbanisation de toutes les régions (provinces) du Congo-Zaïre: 13 % seulement (la population urbaine est faite des localités qui ont le titre de ville ou de cité). Au même moment, le taux d'urbanisation pour l'ensemble du pays est de 28 %. En fait, le taux donné pour le Kivu, dans un article qui fournit une vue d'ensemble des taux démographiques calculés à partir des résultats définitifs du recensement, n'est pas conforme à celui qu'on obtient en additionnant les cités et Bukavu dans le volume publié par l'Institut National de la Statistique (I.N.S. 1991). Celui-ci est en réalité de 14,6 %. Il est effectivement plus faible (14 %) si l'on n'envisage que l'espace couvert par la carte (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Bukavu).

La faiblesse du pourcentage de population urbaine doit être mise en relation avec les taux élevés des densités rurales. Car la région est dotée d'un nombre non négligeable de villes qui, comme la population rurale, sont cantonnées dans sa marge orientale. Leur réseau est d'ailleurs diversifié et sa structure n'est pas calquée totalement sur la hiérarchie administrative (fig. 5).

4.2. UN ENSEMBLE DE VILLES MOYENNES

On peut considérer que le Kivu compte quatre villes moyennes, l'une de plus de 150 000 habitants, Bukavu, et trois dont la population est comprise entre 74 000 et 100 000 habitants en 1984, Goma, Butembo et Uvira. Viennent ensuite 7 petites villes ou centres semi-urbains dont la population varie de 15 000 à 44 000 habitants.

Certes, nous trouvons bien, en tête, un chef-lieu de province déjà ancien (Bukavu), 167 800 habitants en 1984, qui coiffait naguère les deux Kivu et le Maniema. Mais au point de vue numérique, dix ans après le recensement de 1984, d'autres villes sont peut-être en passe de l'égaliser. Bukavu croît en effet à un rythme (1,6 % par an pendant la période 1970-1984) beaucoup plus lent que celui de l'ensemble de la région (plus de 3 %). La ville a vu pourtant de nouveaux quartiers s'accrocher à des versants escarpés et son rôle de centre scolaire s'est même renforcé. Un chef-lieu de province plus récent, Goma (77 900 habitants), avait été conçu au départ comme une ville touristique, au bord du lac, qui devait desservir le Parc National Albert (Parc des Virunga). Il comptait 10 300 habitants en 1958 (DE SAINT MOULIN 1992). L'implantation d'un aéroport

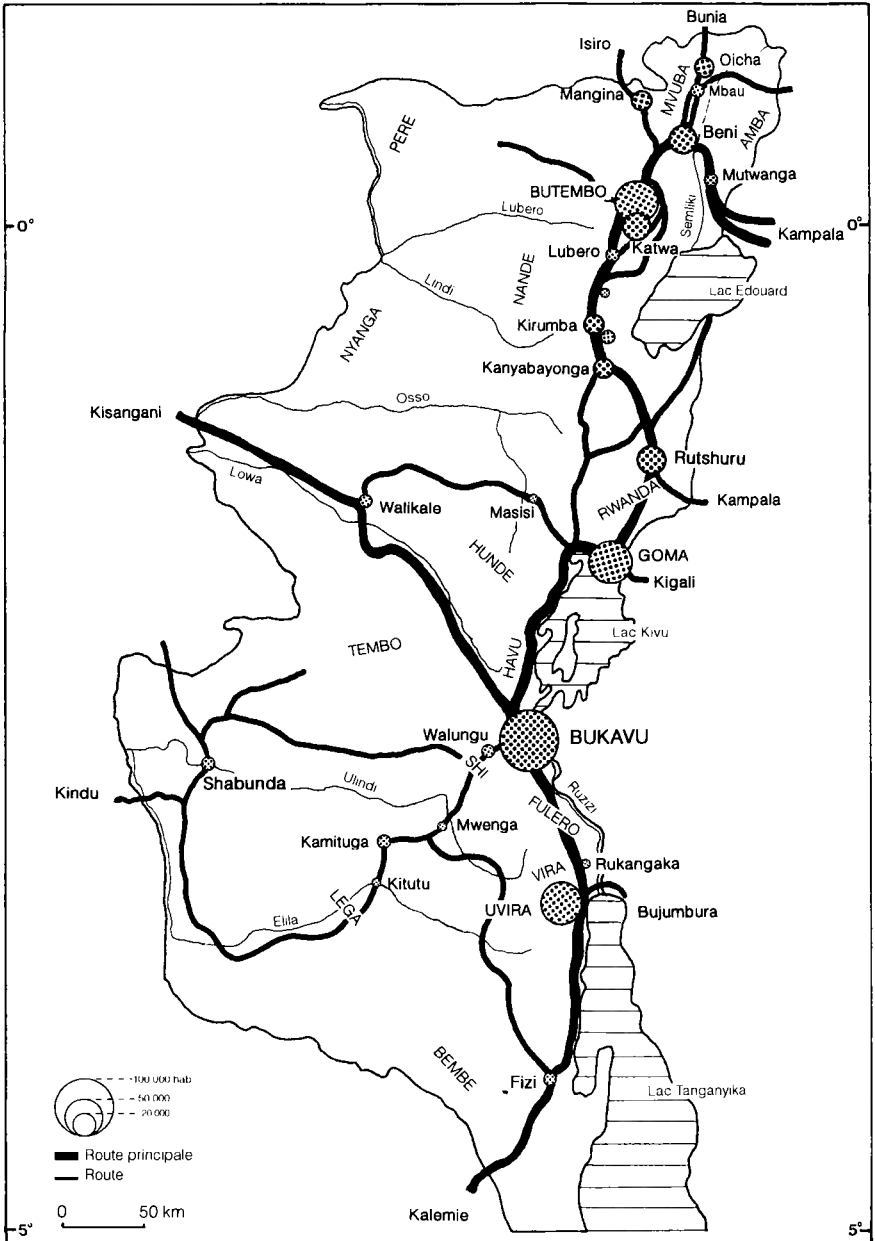


Fig. 5. — Le réseau urbain du Kivu oriental en 1984. Les centres urbains de plus de 5 000 habitants sont représentés par des cercles proportionnels à leur population. La carte donne aussi la répartition des principaux groupes ethniques.

de dimension internationale pour accueillir les visiteurs du Parc (il avait été question un moment d'installer cette piste dans la plaine de la Rutshuru, plus près du centre principal du Parc) en a fait le lien du Kivu avec le reste du Zaïre et avec le monde (Bukavu, dont l'aéroport se trouvait en territoire rwandais, ne dispose plus que d'une petite piste sur une péninsule du lac Kivu). Une partie des produits agricoles du Nord-Kivu y est chargée en direction de Kinshasa (viande, produits laitiers) et de l'Europe (café). En 1984, Goma est le troisième aéroport du Zaïre avec un trafic de fret à peine inférieur à celui de Lubumbashi (DE SAINT MOULIN 1992). D'autre part, Goma est le point d'arrivée de la route de Mombasa à travers le Kenya, l'Uganda et le Rwanda, doublée à partir du centre de l'Uganda par un axe ferroviaire. La population, qui était de 48 600 habitants en 1970, a connu, de cette date à 1984, un taux de croissance annuel de 3,4 %, plus du double de celui de Bukavu. L'installation de plusieurs coopératives de producteurs (agriculture et élevage) soutenues par des aides internationales a développé ses activités. L'extension de ses nouveaux quartiers sur la lave nue la confronte à de graves problèmes de santé publique (le choléra y est devenu endémique).

Mais, dans le Nord-Kivu, Goma doit compter avec une ville rivale qui est devenue un centre économique sous-régional, Butembo: 11 200 habitants en 1958, 27 800 en 1970, 73 300 en 1984 (donc un taux annuel de croissance de 7,2 %). Butembo est d'autre part très proche de plusieurs localités importantes dont surtout Katwa (28 000 habitants) avec laquelle elle forme une agglomération de plus de 100 000 habitants, dont une bonne part, il est vrai, est faite de ruraux avec activité agricole dominante. Ici la croissance a été essentiellement spontanée et est liée à la dynamique du pays nande qui vend une production agricole diversifiée et qui compte un grand nombre de commerçants qui pratiquent non seulement le commerce régional, mais qui participent aussi à d'importants trafics transfrontaliers. La ville est en liaison avec l'Uganda par la route de Kasindi. L'installation d'agences de banque et de nombreux sièges d'organismes non gouvernementaux a accompagné la croissance. Le poids de Butembo dans la vie de la région a été reconnu par son érection en chef-lieu de sous-région lors de la réforme administrative de 1989. Siège d'un diocèse, grand centre scolaire, avec plusieurs établissements d'enseignement secondaire, dotée d'un petit équipement hôtelier, la ville apparaît aussi comme le centre culturel et religieux du pays nande. On envisage même d'y développer un établissement universitaire, l'Université du Graben.

La quatrième ville moyenne du Kivu est un chef-lieu de Zone, Uvira, petit port sur le lac Tanganyika, au départ d'un chemin de fer éphémère, qui devait atteindre le lac Kivu mais qui s'arrêta au pied de l'escarpement, au débouché de la gorge de la Ruzizi. Uvira a vu enfler sa population (4 300 en 1949, 15 000 en 1970, 74 400 en 1984) avec, pour la période 1970-1984, un taux annuel de 12,1 %. Cet essor est lié en partie à la mise en valeur de la plaine de la Ruzizi avec création d'une plantation de canne à sucre et installation non loin de là

d'une sucrerie, en partie à sa position face à Bujumbura qui lui a attiré des habitants du Burundi (et aussi du Rwanda), venus parfois comme réfugiés. Les trafics transfrontaliers, dont celui semi-clandestin de l'or, ont joué aussi un rôle important dans sa croissance. Un véritable faubourg de plus de 10 000 habitants s'est développé sur la rive nord du lac Tanganyika sur la route de Bujumbura.

4.3. LES PETITS CENTRES URBAINS

De petits chefs-lieux de territoire ont vu leur population croître au-delà de 25 000 habitants, comme Rutshuru (10 000 en 1975, 25 900 en 1984) et Beni (20 000 en 1970, 44 100 en 1984). Par contre, beaucoup de chefs-lieux de territoire sont restés très modestes. Kabare est un faubourg de Bukavu plus qu'une agglomération indépendante. Masisi (3 100), Walikale (4 700), Walungu (6 900) et même Fizi (2 200) sont de très petites choses. Shabunda est à peine plus gros (10 800).

Le phénomène urbain le plus original du Kivu est cette chaîne de gros bourgs de 10 000 à 20 000 habitants en pays nande, le long d'un axe qui passe par Butembo et Beni. On y rencontre deux ensembles:

1. Une grappe au sud (Kanyabayonga, 17 100, Kirumba, 16 600, Kayna, 16 300) au-dessus de l'escarpement de Kabasha;
2. Un groupe de petits centres au nord: Mangima 17 700 et Oicha, 23 400 habitants.

Entre Lubero et l'ensemble méridional, des surfaces moins densément occupées ont conservé d'importantes forêts de montagne.

Ces agglomérations n'existaient pas avant 1960. Une enquête menée au début des années 1980 a montré que leur population active est faite aux trois quarts d'agriculteurs, à l'exception de celle de Butembo qui n'en compte alors que 34 % (BRUNEAU & KASAYI 1981, p. 152). La présence de nombreux commerçants atteste du dynamisme nande que nous venons d'évoquer pour Butembo. L'évolution urbaine, amorcée par le regroupement de la population en gros villages pendant l'époque coloniale, a pris, au cours des deux dernières décennies, une ampleur exceptionnelle, favorisée par l'installation d'équipements d'intérêt public dans certaines localités. Tout se passe comme si la population nande avait choisi de créer un mode de vie urbain dans ses campagnes plutôt que d'aller rejoindre de grandes villes lointaines. Ces agglomérations, produits d'une migration à courte distance, ont une organisation interne qui se différencie de plus en plus de celle des villages. Il n'y a presque plus de jardins ni de bananeraies près des maisons. Les champs cultivés sont en périphérie, souvent très loin (BRUNEAU & KASAYI 1981, pp. 155-157). Le gonflement de la population des villages eux-mêmes tend d'ailleurs à en dissocier aussi l'espace d'habitat et l'espace de culture, ce qui rend malaisément applicables par exemple les tentatives d'enrichissement des champs par des composts domestiques.

Il faut classer aussi dans la population non rurale les petits centres miniers, camps plutôt que véritables agglomérations urbaines, souvent éparpillés comme les gisements, notamment dans les bassins aurifères. Le plus gros est Kamituga [6]. La plupart de ces centres sont très instables. La libéralisation de l'extraction minière a multiplié le nombre des petites exploitations artisanales, lieux d'implantations éphémères. La sucrerie et les aménagements cotonniers de la basse Ruzizi ont fait naître, au nord-est d'Uvira, deux gros noyaux agro-industriels. Enfin l'on rencontre le long des routes de petits centres commerciaux avec quelques boutiques et quelques cabarets, le plus souvent de quelques centaines d'habitants seulement. Ils ne sont pas représentés sur la carte de la population urbaine.

Un caractère significatif des villes du Kivu est le faible taux de masculinité de leur population, ce qui montre bien qu'elles restent très proches des campagnes qui leur ont fourni leurs habitants. Ces dernières n'ont que 96,6 hommes pour 100 femmes, le taux le plus faible de tout le pays. Dans toutes les localités urbaines, il y a moins de 100 hommes pour 100 femmes, sauf pour Shabunda (103,4) et Goma (100,1) (DE SAINT MOULIN 1992, p. 44).

4.4. L'EVOLUTION DEPUIS 1984

Depuis la réalisation de la carte, il semble que les deux centres urbains de Butembo et d'Uvira, qui avaient les taux annuels de croissance les plus élevés pendant la période 1970-1984 (respectivement 9,7 et 12,4 %), ont continué sur leur lancée pour atteindre peut-être en 1994, 178 000 habitants pour Butembo (BRUNEAU 1995, mais 102 000 en 1992 selon DE SAINT MOULIN 1992) et 151 900 pour Uvira selon Bruneau ou 118 000 en 1992 selon DE SAINT MOULIN. Les projections de ces deux auteurs donnent des estimations très différentes, le deuxième tenant compte d'un ralentissement plus marqué de l'exode vers les villes. Par contre, alors que Bruneau estime qu'au contraire de Butembo et Uvira, Bukavu et Goma continuent à s'essouffler (respectivement 187 400 et 96 800 habitants en 1994), L. de Saint Moulin crédite ces deux villes respectivement de 190 400 et de 109 800 dès 1992. Il calcule par contre une valeur plus faible pour Beni: 56 400 contre 62 800, les deux auteurs étant d'accord sur les médiocres performances de cette ville.

Il y aurait donc aujourd'hui au Kivu quatre villes moyennes de 100 000 à 190 000 habitants. Pour Butembo et Uvira, les trafics frontaliers ont joué un rôle moteur indéniable. A Butembo, le recrutement est resté très local et limité au pays nande. A Uvira, la part de l'immigration extérieure, en provenance du

[6] Sur la carte au 1/1 000 000, nous avons regroupé, à l'emplacement de Kamituga, la population de plusieurs camps disséminés dont nous n'avons pu obtenir la localisation exacte. Le cercle représentant Kamituga correspond donc à une population au moins deux fois plus importante que celle de la localité proprement dite.

Burundi et du Rwanda, a été très importante. Le Nord-Kivu, depuis 1984, aurait le taux annuel de croissance de la population urbaine le plus élevé de toutes les régions administratives du Congo-Zaïre: 7,9 % (BRUNEAU 1995, p. 111). Son taux d'urbanisation serait maintenant de 20 % alors que le Sud-Kivu, avec 15 %, aurait toujours le taux le plus bas du pays.

5. La question de la surcharge démographique

Peut-on parler, au moment où cette carte a été établie, d'une surcharge démographique du Kivu? Nous avons dit que cette question avait été discutée par H. Vis et ses collaborateurs dès le milieu des années 1970 (WILS *et al.* 1986). Ceux-ci sont revenus sur cette question à propos des événements du Rwanda de 1994 (VIS *et al.* 1994). L'implosion ou, comme ils l'écrivent, le collapsus rwandais préfigurerait celui qui menace le Kivu.

Rappelons que ces auteurs considèrent que les interventions de l'administration coloniale, par le système des cultures imposées et notamment par la propagation de la culture du manioc ainsi que par l'introduction de cultures fournissant des ressources monétaires (la technique des paysannats s'est révélée impraticable dans le cas du Kivu accidenté et les mesures anti-érosives ont été abandonnées au moment de l'indépendance avant d'avoir pu avoir de réels effets), ont empêché le retour des famines qui avaient été signalées dans les premières décennies du siècle tout en n'empêchant pas complètement cependant des disettes locales et sporadiques. Elles avaient cependant déplacé le problème car l'expansion de la culture du manioc avait réduit la part des protéines dans l'alimentation et développé ainsi une forme de malnutrition qualitative affectant gravement la santé des mères et des enfants.

Des opérations de simulation mathématique tenant compte de l'évolution de la population depuis 1920 et de la valeur agronomique des différentes terres disponibles ont défini le moment où les apports nutritionnels par habitant commenceraient à subir une forte détérioration et celui où ils deviendraient nettement insuffisants.

- Dans une première simulation où l'on considère la population répartie uniformément sur l'ensemble des 34 360 km² étudiés, les premiers signes de détérioration apparaissent vers la fin de ce siècle, le niveau nutritionnel tombant en 20 ans de 1 600 à 700 calories par jour (la norme retenue est de 2 000).
- Dans la simulation 2, on considère qu'au départ, les 2/3 de la population sont concentrés sur 20 % de la superficie (zone G) et que les jeunes hommes adultes émigrent vers l'autre partie du territoire (zone L) quand il y a saturation des terres là où ils vivent. Ce scénario montre que la détérioration des conditions nutritionnelles a commencé déjà dans la zone G au cours des années 1970 et qu'elle devient sévère (25 % en dessous de la norme) à la fin des années 90 (dans cette zone, à ce moment, grâce aussi à l'émigration, la population a cessé d'augmenter et même a diminué). Dans la zone L, la détérioration ne commence pas avant 2020 et la population cesse d'augmenter dans la deuxième moitié des années 2030.

- Dans la simulation 3, une stimulation de l'émigration des jeunes adultes retarde le processus de détérioration dans la zone G jusque dans les années 2020 mais modifie peu l'évolution dans la zone L où l'immigration est accrue.
- Dans la simulation 4, un contrôle de l'érosion dans la zone G, mais avec une émigration non stimulée, ne retarde pas le processus de dégradation dans cette zone mais stabilise le niveau nutritionnel vers 2020 (pas de changement non plus pour L). Une stimulation de l'émigration et un contrôle de l'érosion dans les deux zones aboutissent à une stabilisation à un niveau un peu plus élevé pour la zone G où elle permet aussi une légère remontée de la population après 2020.

Dans tous ces scénarios, on aboutit à une diminution sensible de la productivité du sol puisqu'on n'a pas amélioré les techniques agronomiques [7]. Bien sûr, les évolutions prévues par les modèles seraient différentes si l'on intensifiait davantage l'agriculture et si l'on contrôlait la croissance de la population (encore que pour ce deuxième facteur, les résultats ne pourraient se faire sentir à courte échéance).

Deux agronomes-pédologues (SYS & VAN RANST 1996) viennent de calculer, pour quatre surfaces-échantillons, quelle population maximum par km² (*population supporting capacity*) elles pourraient porter dans le système d'exploitation actuel (avec une ration alimentaire individuelle de 2 200 calories) et celle qui serait permise par une intensification des techniques. Ces échantillons ont été pris dans la région de Butembo (en dessous de 1 800 m d'altitude), dans celle de Lubero (plus de 1 800 m), dans celle de Masisi et dans le Sud-Kivu, au nord-ouest de Bukavu. Pour les échantillons Butembo, Lubero et Sud-Kivu, où prédominent des sols dérivés du socle précambrien, les potentialités sont à peu près équivalentes. Ces surfaces peuvent porter 170 habitants au km² dans le système agricole traditionnel (avec 130 à 140 habitants s'occupant d'agriculture). L'intensification des techniques permettrait d'atteindre 528 à 594 habitants au km² selon les surfaces (avec 270 à 350 de population agricole). Dans le cadre du système traditionnel, la capacité de Masisi est plus forte car ses sols sont plus riches grâce à un saupoudrage de cendres volcaniques: 300 (avec une moitié de

[7] Rappelons aussi que l'équipe du Dr Vis a appliqué, dans le même ouvrage, les mêmes méthodes de simulation au cas du Rwanda. Celui-ci y est divisé en deux zones. La zone G, faite de bons sols, couvre la moitié du territoire au lieu de 20 % dans le cas du Kivu et concentre, au départ, 80 % de la population. Sans migration extérieure, la situation alimentaire s'effondre pendant les années 1990 et la population diminue dès la fin du siècle. Avec migration spontanée de G vers L, les événements sont à peine retardés d'une demi-décennie mais, s'il y a contrôle de l'érosion dans la zone G, la situation nutritionnelle se stabilise dans celle-ci, après l'an 2000, au niveau de 65-70 % des besoins. Toutes les simulations aboutissent pour le Rwanda à un avenir plus sombre que pour le Kivu et cela, dès le milieu des années 1990, et il n'y a pas, sur le territoire national, de terres d'immigration possibles autres que celles de la zone L alors qu'au Kivu, de vastes espaces congolais proches sont disponibles.

population agricole); l'intensification permettrait d'obtenir 430 (avec 1/4 de population agricole seulement).

Si l'on accepte les critères de ces auteurs, cela signifierait que, si la Zone de Masisi n'est pas menacée à court terme par la saturation des terres, par contre, dans une partie importante du Kivu montagneux, la capacité théorique est dépassée. Cela se marque notamment par le fait que les agriculteurs sont contraints de cultiver des pentes de plus de 70 %. Nous avons calculé qu'en 1984, le tiers des surfaces portant plus de 10 habitants au km² a une densité qui dépasse 170 et est donc théoriquement saturé. Cela fait 12 500 km². Si l'on tient compte de la croissance de la population depuis 1984 (les surfaces qui avaient alors 125 habitants par km² en ont maintenant plus de 170), on peut estimer que 16 000 km² se trouvent aujourd'hui dans ces conditions. Plus de 4 000 km² déjà en 1984 dépassaient la population maximum théorique au-delà de laquelle une intensification des techniques était indispensable. Si le problème de la saturation des terres n'est pas encore généralisé, il est présent donc aujourd'hui dans une partie non négligeable du territoire.

Quand nous avons commencé à nous intéresser à la densité de la population au Kivu, une de nos préoccupations était, en prolongement des études menées par la section médicale du CEMUBAC, de définir les surfaces où les risques d'une malnutrition liée à une saturation démographique des terres pouvaient être les plus grands et par conséquent où les interventions de l'autorité publique, tant pour accroître les rendements agricoles que pour améliorer les techniques et créer de nouvelles sources de revenus, apparaissaient prioritaires. La lecture de la carte montre que deux ensembles peuvent être concernés: le Bushi autour de Bukavu, le Bwisha en Zone de Rutshuru (particulièrement la région de Jomba, immédiatement au nord des volcans qui jalonnent la frontière rwandaise). Un troisième espace qui pose problème est le pays nande au sud de Butembo.

Dans le Bushi (pays shi), plus de 1 000 km² portent plus de 250 habitants au km². Les versants des collines, même ceux en forte pente, sont totalement occupés. Il en est ainsi par exemple pour ceux de la gorge de la Ruzizi. Nous avons dit plus haut que c'est ici que la similitude des paysages avec ceux du Rwanda est la plus forte. Près de Bukavu, certains versants sont même aujourd'hui fortement menacés par l'érosion car ils portent des champs saisonniers alors que les parties les moins vulnérables des sommets sont couvertes de plus en plus fréquemment par les bananeraies. Celles-ci sont en forte expansion car on privilégie la production de bière, qui fournit des ressources monétaires, plutôt que la consommation familiale des fruits. La forte croissance démographique se marque par l'amenuisement des exploitations. La pression sur la terre se traduit dans la part de plus en plus grande prise par les terres en location au détriment des terres en *kalinzi*, c'est-à-dire en jouissance héréditaire. Celles-ci se limitent de plus en plus aux bananeraies, tandis que les cultures de céréales et de haricots se font sur des terres louées pour lesquelles la compétition devient âpre, entraînant l'apparition de conflits fréquents entre paysans et notables, chefs de la

terre. La présence de plantations sur des terres concédées entre les deux guerres par le Comité National du Kivu à des sociétés ou à des colons européens, bien que le pays fût déjà un des mieux peuplés du Congo, a aggravé la situation. Il faut attribuer aussi à la diminution continue de la taille des exploitations paysannes la persistance et même l'aggravation, depuis trente ans, des phénomènes de malnutrition. Certes il s'agit surtout d'une malnutrition relative, c'est-à-dire d'une carence en protéines dans l'alimentation des jeunes enfants et des femmes enceintes ou allaitantes. Mais les efforts faits pour accroître la production agricole par exploitation, ou tout au moins pour compenser la diminution liée à la réduction de la taille, n'y ont pas porté remède. En effet, ils ont généralement consisté à augmenter la part des produits à forte valeur énergétique au détriment des aliments fournissant des protéines. Ainsi le développement de la culture du manioc, si elle a répondu effectivement à la demande énergétique d'une population en croissance, a accru les déséquilibres protéiques.

Dans le Bwisha, le problème foncier a été exacerbé par l'installation de populations amenées du Rwanda, par l'extension progressive du Parc National (avec expropriation des terres et départ de leurs habitants que l'on installa souvent à l'ouest du Parc) et par la création de grands domaines de plantations récupérés, après l'indépendance, par les barons du régime et les «hommes d'affaires» de la région et même de Kinshasa. Un autre point de friction est la présence de nombreuses familles nande venues travailler sur les domaines de plantations mais qui occupent aussi des terres pour leur propre subsistance. Il ne semble pas cependant que, sauf circonstances météorologiques exceptionnelles (par exemple en 1984), le Bwisha connaisse de véritables difficultés alimentaires. Cela est dû en partie à la qualité de ses sols (en majorité d'origine volcanique) et aussi au morcellement d'un certain nombre d'exploitations sur plusieurs étages climatiques et aux échanges de produits agricoles entre ces étages. Mais dans le sud du Bwisha où la population est coincée entre la frontière ougandaise et le Parc National des Virunga, la pression foncière est très forte. Contrairement aux groupes qui vivent de l'autre côté du Parc et qui peuvent toujours envisager une extension du territoire exploité, sur les hauts plateaux occidentaux, les habitants ici ne disposent d'aucune réserve de terres. Or ils touchent à d'immenses espaces vides (7 900 km², soit l'équivalent du quart de la superficie de la Belgique) mais interdits. La ligne des feux de défrichement tout le long de la bordure du Parc exprime cette pression foncière. On peut bien sûr relativiser la valeur agricole des terres du Parc (il ne pourrait être question de s'installer par exemple dans la zone de volcanisme actif), de même qu'on peut faire remarquer la moindre pluviosité dans le fond des fossés et la médiocrité générale des sols des vallées de la Rwindi et de la Semliki. Il n'empêche que ces espaces vides ne sont pas dépourvus d'attraits. Certes il n'est pas question pour nous de mettre en cause l'existence du Parc mais il est aisé de comprendre que la population peut s'interroger au moins sur le maintien de son extension actuelle. On sait qu'au Rwanda, plusieurs dizaines de milliers de pasteurs tutsi ou hima rentrés au pays

ont mordu largement sur le Parc de l'Akagera et que les autorités envisagent d'ailleurs de réduire l'extension de celui-ci. Comment concilier les exigences légitimes des populations locales et l'interdiction de mettre en valeur les terres du Parc? Dans la situation troublée actuelle de la région des Grands Lacs, les revenus touristiques liés au Parc se sont effondrés et, de toute façon, leurs retombées sur la population locale étaient dérisoires. La conservation d'un patrimoine biologique et naturel exceptionnel au bénéfice de la communauté mondiale doit sans doute être considérée comme une priorité mais il faut alors que cette communauté la prenne en charge en grande partie et apporte des compensations aux populations riveraines, compensations dont les autorités régionales ou nationales n'ont pas les moyens.

Le pays nande, troisième ensemble bien peuplé, ne paraît pas souffrir encore d'un manque de terres agricoles. Le problème est davantage ici la médiocrité des sols. Une forte diversification des productions agricoles (avec notamment des denrées qui viennent très bien en altitude comme le froment et les pommes de terre) est couplée à des activités commerciales (y compris pour des produits non agricoles et pour un trafic transfrontalier). Les Nande ont une tradition d'expansion tant commerciale qu'agricole en dehors de leur région propre.

Mais les conflits fonciers les plus intenses ou les plus violents ne se rencontrent pas dans les zones où la densité actuelle est la plus forte mais là où des affrontements opposent des groupes autochtones et des groupes d'immigrants ou bien là où de vastes domaines ont été concédés à des étrangers au pays, naguère colons européens, aujourd'hui membres de la «bourgeoisie nationale» du Zaïre, de la Région ou même de pays voisins (Rwanda, Burundi, Uganda). Nous parlerons plus loin de ces problèmes qui ont pris récemment des caractères tragiques, notamment dans la Zone de Masisi.

6. L'évolution de la population depuis l'établissement de la carte et les répercussions du drame rwandais

Il est évident que la situation démographique actuelle du Kivu diffère sensiblement de celle qui est décrite sur nos cartes. Nous croyons cependant que les grands contrastes de peuplement se sont maintenus avec à peu près la même force, dans un processus de croissance continue et forte. Mais la situation a été modifiée au moins localement et au moins temporairement par les événements politiques. Nous ne disposons cependant pour le moment d'aucun dénombrement digne de foi qui permettrait de décrire avec précision les changements qui se sont produits.

6.1. LES EFFETS DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

L'Institut National de la Statistique a calculé, à partir d'un échantillon au dixième, le taux de croissance naturelle pour chaque Région du pays, dans ses limites de 1984 (I.N.S. & PNUD 1991, I.N.S. 1993). Pour l'ensemble de l'ancienne Région du Kivu, c'est-à-dire Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema, ce taux a été estimé à 3,4 % [8]. Cela signifie que, si ce taux est resté inchangé et s'est appliqué de façon uniforme, mouvements migratoires exclus, toutes les valeurs de 1997 sont supérieures de 54 % à celles de 1984. La densité générale des deux Kivu serait, dans ce cas, de 54 habitants au km² (66 pour le Nord-Kivu, 46 pour le Sud-Kivu, 128 pour le Kivu d'altitude tel qu'il est défini dans la partie 2.1.). Là où la densité était de 300 en 1984, elle serait de 463 en 1987. Nous avons vu plus haut qu'une inégale croissance a modifié vraisemblablement les rapports de population entre les différentes villes, affaiblissant notamment le poids relatif de Bukavu. Mais le phénomène essentiel a été le développement de mouvements migratoires d'une ampleur exceptionnelle provoqués par des événements politiques. Leur action a été temporaire (deux ans et demi environ). Elle a marqué le territoire mais l'absence de tout nouveau dénombrement empêche d'en apprécier correctement les effets. Les guerres civiles du Burundi et du Rwanda dès 1990 et surtout le drame rwandais de 1994 ont profondément affecté la vie des populations du Kivu.

[8] Ce taux n'est pas le plus élevé des Régions du Zaïre à l'époque mais le cinquième sur neuf par ordre décroissant. Pour le taux de fécondité totale (7,4 enfants par femme), le Kivu vient au quatrième rang. Pour ces deux taux, il se situe à la même place que la Région du Kasai oriental. En ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance (43 ans pour les hommes, 45 ans pour les femmes), le Kivu est au rang le plus bas, de même qu'il a le plus fort taux de mortalité infantile (15,03 % pour la période 1985-1989). Dans la publication de 1993, le taux d'accroissement naturel pour la période 1975-2000 est estimé à 3,2 %. C'est ce taux qui est utilisé dans les projections du même ouvrage.

6.2. L'AFFLUX DES REFUGIES RWANDAIS EN 1994

6.2.1. Des réfugiés nombreux dans des espaces déjà très peuplés

Le problème principal a été d'abord celui de l'afflux, à partir du mois de mai 1994, dans des territoires déjà très peuplés, de foules énormes en situation précaire. En novembre 1995, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés estimait que les réfugiés rwandais installés dans des camps étaient 296 000 dans la région de Bukavu (notamment entre la ville et l'aéroport), 702 000 dans celle de Goma (Zones de Goma et de Rutshuru, c'est-à-dire presque autant que la population totale de ces deux Zones, Mugunga, qui fut sans doute le plus grand camp de réfugiés au monde avec ses 200 000 occupants, se situant à l'ouest de Goma dans les champs de lave, les autres au nord de la ville, entre celle-ci et Rutshuru). Les camps des environs d'Uvira, dans la vallée de la basse Ruzizi rassemblaient 80 700 Burundais et 62 000 Rwandais. Plus de 19 000 réfugiés vivaient dans la ville.

Les camps ont été aménagés en bordure ou à l'intérieur de surfaces où les densités étaient comparables à celles des territoires d'origine. Dans la Zone de Rutshuru, ils se situaient à côté de surfaces portant déjà 300 à 400 habitants au km². Dans la région de Bukavu, ils étaient dans des espaces de plus de 400 habitants au km². Bien sûr, ces enclaves ont été nourries de l'extérieur grâce à l'aide internationale. Elles n'ont pas eu à proprement parler de terres à cultiver. En principe elles n'ont donc pas empiété sur les ressources des populations locales. En fait, les choses ont été plus complexes. D'abord, certains réfugiés des camps ont cherché malgré tout à cultiver une terre à proximité. En outre, une part mal connue des réfugiés a diffusé en dehors des camps, retrouvant, par exemple dans le Nord-Kivu, des membres de leurs familles, immigrés de longue date. Ceux-ci les ont aidés souvent à obtenir des terres de culture. On a estimé en 1995 qu'ils étaient entre 100 000 et 200 000 dans le Nord-Kivu (70 000 à 80 000 par exemple dans la Zone de Rutshuru). Ils ont pu d'ailleurs entrer en conflit avec les paysans autochtones, aggravant ainsi les relations parfois difficiles que ceux-ci avaient déjà avec les immigrants rwandais antérieurs (NICOLAÏ 1997).

6.2.2. L'impact sur l'environnement et la santé publique

Les conditions de vie des populations locales ont donc été perturbées. L'environnement a été menacé. Les réfugiés qui cherchaient à cultiver un lopin de terre aux environs immédiats de leur camp n'ont trouvé souvent que des terres difficiles, par exemple des versants très pentus aux environs de Bukavu, qui ont été dès lors sous la menace d'une forte érosion. Beaucoup de réfugiés d'autre part ont cherché à se procurer des produits de cueillette, surtout du bois de cuisine. Ils ont accéléré ainsi la dégradation du couvert végétal, ébranchant ou abattant tous les arbres de la proximité. Ceux qui étaient en bordure du Parc National n'ont pas toujours hésité à y pénétrer pour se procurer du bois ou chasser le

gibier. Des braconniers locaux également leur ont fourni de la viande. La protection de ces parcs à côté de surfaces densément peuplées était déjà auparavant difficile à faire admettre aux paysans riverains. Elle l'est devenue davantage encore.

L'arrivée des réfugiés a créé des problèmes de santé publique ou accru les problèmes antérieurs. Les réfugiés eux-mêmes bien sûr, population fragilisée par des conditions de vie précaires, ont été les premiers concernés d'autant plus que leurs camps étaient parfois installés sur des surfaces — des champs de lave récents par exemple — où les exigences sanitaires et les besoins en eau étaient difficiles à satisfaire, d'où le développement d'épidémies de choléra dans une région où cette maladie était déjà endémique. Mais les populations autochtones ont été menacées par les mêmes épidémies. Perturbées dans leur vie quotidienne et généralement négligées par les organismes internationaux focalisés sur les problèmes des réfugiés, elles ont souffert de la dégradation de leurs propres systèmes de santé.

6.2.3. Les relations avec les populations locales et le cas particulier de la Zone de Masisi

L'arrivée massive et rapide de réfugiés, auxquels les autorités locales ont dû fournir de toute urgence des terrains pour l'installation de leurs camps, a donc été une source certaine de traumatismes pour les populations autochtones. Celles-ci l'ont ressentie parfois comme une invasion. Elles ont pu aussi éprouver un sentiment de frustration devant l'importance de l'aide accordée aux réfugiés et le peu de cas que les organismes internationaux faisaient de leur propre sort. Elles ont souffert du développement d'une situation d'insécurité à la suite des vols et du brigandage attribués aux habitants des camps. Là où des réfugiés, installés en dehors des camps, sont venus renforcer des noyaux d'immigrants antérieurs, des tensions anciennes ont été exacerbées et ont débouché parfois sur des réactions violentes.

Nous avons parlé plus haut des frictions entre Hunde et Rwandais dans la Zone de Masisi qui se sont produites dès la période coloniale. Les Hunde avaient l'impression d'être dépossédés peu à peu de leurs terres. Plus récemment, parmi les grands domaines d'élevage qui s'étaient constitués sur leurs hautes terres, plusieurs avaient été acquis par des Rwandais (Tutsi ou Hutu) ou même des Ugandais qui avaient joué de la confusion foncière résultant de la loi de nationalisation des terres. En court-circuitant les chefs de terre traditionnels, ils s'étaient fait attribuer de vastes concessions (parfois même à titre perpétuel) par les autorités administratives, bien que la loi ne le permit pas aux personnes n'ayant pas la nationalité zaïroise. Une concession de plus de 20 000 ha avait été octroyée ainsi au président Habyarimana dans la Zone voisine de Walikale et huit autres l'avaient été à de hauts fonctionnaires rwandais (MAFIKIRI TSONGO 1996a, pp. 50, 60). Il semble aussi que lorsque le Zaïre donna l'impression, à

partir de 1990, de s'engager dans un processus de démocratisation, dont la première manifestation a été surtout un affaiblissement du pouvoir national, des groupes d'immigrés rwandais se sont engagés dans des opérations de désobéissance civile et de revendication de terres. Ils auraient même averti les commissaires des Zones de Walikale et de Masisi qu'ils ne reconnaîtraient plus les autorités coutumières et administratives et qu'ils s'administreraient désormais eux-mêmes (MAFIKIRI TSONGO 1996b, p. 192). Inversement, des hommes politiques autochtones promirent aux Nyanga et aux Hunde qu'ils les aideraient à se débarrasser des immigrants qui avaient pris leurs terres (MAFIKIRI TSONGO 1996b, p. 193). La perspective d'élections et l'annonce d'un recensement destiné à les préparer ont attiré davantage encore la question de la nationalité [9]. Or, au même moment, le Rwanda entre dans une période de troubles. Des incidents sanglants les répercutent dans le Nord-Kivu. En mars 1993, des Nyanga massacrent des Rwandais sur le marché et à la sortie des églises dans la Zone de Walikale. Fin juin, on estime à 10 000 morts le bilan de ces incidents. Ceux-ci entraînent des représailles de la part de Hutu et de Tutsi alors coalisés.

L'afflux des réfugiés en 1994 aggrave la situation. Des bandes armées venues des camps s'attaquent cette fois aux Tutsi, brûlent leurs maisons mais s'en prennent aussi aux Hunde. En novembre 1995, ces derniers réagissent et attaquent un village hutu près de Lushebere et tuent des soldats zaïrois chargés de le défendre. Il semble que des extrémistes hutu faisant alliance avec des soldats zaïrois aient engagé alors des opérations de représailles à la fin de 1995 et au début de 1996. Des Hunde y ayant cherché refuge, l'hôpital de Masisi est pillé. La situation devient de plus en plus confuse. En avril-mai 1996, une autre coalition de Hutu et de soldats zaïrois massacre des Tutsi réfugiés au monastère de Mokoto. D'autres affrontements se produisent à Mweso et à Sake. Ils entraînent le départ de Hunde, notamment vers la presqu'île de Minova (où ces réfugiés auraient été à ce moment plus de 10 000) et vers Goma. Des Tutsi se réfugient au Rwanda. Certains ont vu dans ces événements la volonté des Hutu de faire leur ce territoire où ils étaient déjà majoritaires et de constituer ainsi un nouveau *Hutuland* à l'extérieur du Rwanda, loin du pouvoir tutsi.

6.3. LE REFLUX DES REFUGIES EN 1996

A terme, le sort des réfugiés rwandais était inconnu. Allaient-ils rester dans le territoire et abandonner toute perspective de retour dans leur pays d'origine? Certes le discours officiel du Rwanda était de les rappeler mais on pouvait se

[9] Dans un article traitant de l'organisation d'un recensement préalable à des élections, article écrit sans doute à peu près au moment de l'arrivée des réfugiés rwandais, Ngondo a Pitshandenge craint qu'il ne faille s'attendre au Kivu «à des menaces à l'endroit du préposé aux opérations [de recensement]» car, dans cette province, «la décision sur la nationalité constituera une question de vie ou de mort» (NGONDO A PITSHANDENGE 1995, p. 120).

demander s'il était vraiment sincère et si, tout compte fait, les autorités rwandaises n'étaient pas secrètement satisfaites de voir leur pays ainsi délesté d'une partie de sa charge démographique et de leurs opposants. Le gouvernement zaïrois, d'autre part, donnait l'impression d'utiliser ces réfugiés pour reprendre place dans le concert diplomatique africain.

Au milieu de 1996 encore, on pouvait redouter que les réfugiés fussent condamnés à rester en dehors de leur territoire pour une longue période sinon de façon définitive. Il aurait fallu alors songer à les établir ailleurs que dans des camps et les éloigner de la frontière. Le maintien, à proximité immédiate de celle-ci, de masses énormes qui comportaient de nombreux éléments armés (membres des anciennes Forces Armées Rwandaises, miliciens Interahamwe hutu) représentait d'autre part une situation intolérable pour les nouvelles autorités du Rwanda et conduisait nécessairement à une réaction de leur part [10].

Dans le Nord-Kivu, il y eut incontestablement, à partir de la mi-1996, des actions menées par des éléments de la nouvelle armée rwandaise contre les camps des Zones de Goma et de Rutshuru. Dans le Sud-Kivu, il est aussi incontestable que le pouvoir rwandais a pu utiliser sur place des Tutsi zaïrois excédés par la façon dont avait été traité le problème de la nationalité au Kivu. Depuis plusieurs années, les groupes pastoraux établis sur le haut plateau de l'Itombwe et en partie descendus dans la plaine de la Ruzizi, volontairement ou par contrainte, depuis 1960 et qui avaient pris le nom de Banyamulenge, d'après l'endroit occupé en premier lieu dans la région montagneuse et pour distinguer leur cas de celui des exilés ou réfugiés arrivés après 1959, revendiquaient la nationalité zaïroise. Celle-ci n'avait été reconnue qu'à un petit nombre de familles. Comme dans la Zone de Masisi, des frictions existaient entre Tutsi, pourtant d'installation assez ancienne, et populations «autochtones», les Bembe notamment dans la Zone de Fizi. Les Tutsi avaient été amenés à boycotter les élections de 1987. Les Bembe affirmaient leur inquiétude devant «un envahissement tutsi» d'autant plus que ces derniers avaient acquis des armes lors des mouvements de rébellion des années 60 et que, contrairement aux Bembe, ils ne les avaient pas remises aux autorités zaïroises (WILUNGULA B. COSMA 1997, pp. 24-25). Le groupe des Banyamulenge s'était gonflé fortement avec l'arrivée de Tutsi fuyant le Rwanda après 1959. Une revendication aux aspects pacifiques s'était développée parmi eux et avait obtenu l'audience d'organisations non

[10] Le vice-président et ministre de la Défense du Rwanda, Paul Kagame, a reconnu cette intervention dans une interview accordée au journal *Le Soir* (mercredi 9 avril 1997, p. 2). A la question de Colette Braeckman: «Dans quelle mesure le Rwanda a-t-il participé à ce changement [la rébellion au Zaïre]», il a répondu: «Je vous donnerai une réponse complète et correcte d'ici un an. Je vous raconterai toute l'histoire. Ce qui est sûr, c'est que le Rwanda était préoccupé par le danger que représentaient les forces militaires qui opéraient depuis les camps de réfugiés, avec la complicité des autorités zaïroises». Dans une interview accordée au début juillet 1997 au *Washington Post* (commentée dans *Le Monde* du 11 juillet), Paul Kagame a confirmé le rôle moteur joué par son armée dans le déclenchement de la rébellion dans l'est du Zaïre puis dans la conquête de tout le pays par les forces de l'Alliance.

gouvernementales étrangères. Mais les chiffres avancés de part et d'autre (quelques dizaines de familles reconnues comme autochtones par l'administration zaïroise, 400 000 personnes selon les représentants des Banyamulenge) nourrissaient un dialogue de sourds. L'affaire avait été portée devant le représentant au Zaïre de la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'Homme mais elle dégénéra dans le courant de l'année 1996. Une organisation défendant les revendications des Banyamulenge fut considérée comme séditieuse par les autorités. Il faut dire qu'entre-temps et peut-être déjà dès octobre 1990, de jeunes Banyamulenge avaient rejoint les groupes tutsi armés qui avaient pénétré au Rwanda en provenance de l'Uganda. Après 1994, certains d'entre eux revinrent au Kivu avec des sentiments hostiles non seulement envers les réfugiés hutu, mais aussi envers les autorités zaïroises. Il est plus que vraisemblable que ces Banyamulenge furent utilisés par le nouveau pouvoir politique rwandais pour organiser des opérations contre les camps hutu et finalement pour devenir le fer de lance d'un mouvement de révolte qui sut s'adjoindre très vite des opposants au régime zaïrois (sur toutes ces questions, voir notamment WILLAME 1997).

Les succès remportés par ces opposants à partir de la mi-1996 et les opérations menées contre Goma et Bukavu ont fait craindre au mois d'octobre 1996 une nouvelle fuite générale des réfugiés hutu auxquels se seraient joints des citadins et des paysans zaïrois. Les tensions entre populations autochtones et populations d'origine rwandaise se trouvèrent en même temps exacerbées puisque, dans l'ensemble du Zaïre et particulièrement à Kinshasa, dans le parti présidentiel comme dans les mouvements d'opposition, on cria à l'invasion militaire étrangère et à la violation du territoire national. Les déclarations de certains ministres et ambassadeurs rwandais insistant sur la présence ancienne de Rwandais au Zaïre et sur l'appartenance de certaines surfaces zaïroises au royaume rwandais précolonial ont paru d'ailleurs annoncer des revendications territoriales [11].

Les populations des camps de réfugiés se sont effectivement remises en marche. Des réfugiés venant de la région de Bukavu ont longé la rive ouest du lac Kivu et ont rencontré le flux arrivant des camps de la région de Goma. Au moment où une partie de cette masse a commencé à s'entasser à Sake, au pied de l'escarpement occidental du fossé, on crut à la catastrophe.

Le brusque retour du Zaïre de plusieurs centaines de milliers de réfugiés hutu à partir du milieu du mois de novembre 1996 a été incontestablement une surprise. On ne sait pas encore très bien dans quelle mesure ce retour a été imposé par les éléments militaires (rwandais tutsi) qui ont attaqué les camps ou s'il s'est

[11] Ministres et ambassadeurs rwandais ont exhibé à ce moment, par exemple à la télévision belge, des cartes extraites de l'Atlas du Rwanda sur lesquelles le royaume rwandais, à l'époque pré-coloniale, englobait une bonne part du Kivu oriental. Ces revendications territoriales n'ont plus été évoquées par la suite.

imposé de lui-même parce que, pour la plupart des réfugiés, il n'y avait plus de perspective de fuite et qu'ils ne pouvaient donc faire autrement. Peut-être aussi certains ont-ils préféré le retour, malgré tous ses risques, à l'aventure d'une nouvelle fuite sans espoir. On estime, à la fin du premier trimestre 1997, que plus de 900 000 sont ainsi rentrés au pays. On sait aussi, par contre, que plusieurs dizaines de milliers (on a parlé un moment de 200 000) d'entre eux ont quitté le Kivu oriental et se sont enfoncés dans la grande forêt en suivant vers l'ouest les pistes en direction de Kisangani. Un grand nombre a été victime de la faim et de la maladie. Au mieux, leur sort a été ignoré par l'Alliance rebelle (A.F.D.L., Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo). Au pire, ils ont été victimes de représailles menées par des éléments tutsi et parfois peut-être de réactions venant des populations des régions traversées. Sans doute certaines autorités internationales se sont-elles émues de leur situation mais ce fut pendant quelques brèves périodes seulement et sans d'ailleurs déboucher sur une opération commune qui leur aurait porté secours. Certains milieux occidentaux d'ailleurs n'étaient pas loin de penser que la fuite de ces réfugiés était l'aveu de leur participation aux massacres du Rwanda et qu'ils ne méritaient donc pas qu'on leur vînt en aide. Les derniers débris de leurs cohortes se sont échoués à Mbandaka d'où ils espéraient gagner le Congo-Brazzaville. Mais on ne sait combien exactement y sont parvenus. Faut-il voir dans la progression des troupes de l'Alliance une simple opération repoussant une armée zaïroise débandée ou bien aussi une opération de poursuite des réfugiés hutu menée par les militaires tutsi rwandais accompagnant (ou encadrant) les troupes de l'Alliance et conduites ainsi de proche en proche à participer à la conquête de tout le Congo?

6.4. LA SITUATION APRES LE DEPART DES REFUGIES

Nous ignorons ce que représente aujourd'hui exactement la population d'origine rwandaise dans le Kivu oriental. Des immigrés tutsi ont dû fuir au Rwanda de 1994 à 1996. Certains sont encore aujourd'hui dans des camps près de Gisenyi. D'autre part, il est resté très vraisemblablement un certain nombre de réfugiés hutu dans le Kivu oriental, dispersés dans la population. Les tensions, qui s'étaient développées dans la Zone de Masisi, par exemple, entre autochtones et immigrés avant même les événements de cette décennie, risquent de se maintenir d'autant plus que des habitants d'origine tutsi dont la nationalité zaïroise était autrefois contestée occupent des postes importants dans la nouvelle administration congolaise. Les immigrés rwandais continuent à être considérés par une partie de la population locale comme des envahisseurs. Il n'est pas exclu non plus que des alliances puissent se conclure entre des groupes hutu du Nord-Kivu et des groupes hostiles aux nouvelles autorités congolaises. Il ne faut pas oublier en effet qu'il y a eu, depuis cinq ans, d'incessants renversements d'alliances, ce qui a accru encore l'instabilité du pays.

On ignore si l'immigration rwandaise s'arrêtera ou si, au contraire, elle trouvera de nouveaux développements dans une situation politique où les autorités rwandaises actuelles auront acquis un avantage et un poids incontestables et voudront peut-être imposer leurs vues aux nouvelles autorités du Congo ou à celles d'un Kivu décentralisé. Le Kivu sera-t-il ainsi considéré davantage encore que dans le passé comme une zone d'expansion pour les populations rwandaises? Faut-il s'attendre à une compétition pour les terres disponibles entre de nouveaux immigrants et une population locale en forte croissance? De toute façon, il faudra que les autorités du Kivu envisagent, pour les accroissements de leur population rurale, une installation éventuelle dans la partie occidentale de la province, c'est-à-dire dans des espaces forestiers de plus basse altitude. Cela imposera de prendre en compte les obstacles d'ordre sanitaire comme la présence d'une malaria beaucoup mieux représentée que dans les régions hautes. Mais il est évident aussi que, dans les espaces bien peuplés du Kivu oriental, le développement d'activités non agricoles sera indispensable pour faire face aux problèmes posés par l'accroissement de la population car l'intensification de l'agriculture et l'extension (limitée) des surfaces exploitées ne suffiront pas à les résoudre.

L'ère d'instabilité dans laquelle le Kivu, avec le Congo dans son ensemble, est aujourd'hui engagé, rendra certainement plus difficile encore la solution de ses problèmes spécifiques. Belle illustration en tout cas du poids des facteurs politiques et sociaux par rapport à celui des ressources d'un territoire!

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie du Kivu est très abondante. A l'exception de quelques ouvrages généraux, nous ne reprenons ici que les références que nous avons utilisées directement.

- ACQUIER, J.-L., EKOMBE ENDAMBO, M. & GAJU, G. 1981. Les Bashi du Kivu: une société agraire traditionnelle en milieu montagnard. — *In: Recherches sur les hautes terres d'Afrique Centrale. Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, **42**, CEGET, Bordeaux, pp. 271-287.
- AHOBANGEDZE, N. 1981. Essai d'étude démographique de la Zone d'Uvira (Zaïre). — *In: Recherches sur les hautes terres d'Afrique Centrale. Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, **42**, CEGET, Bordeaux, pp. 81-106.
- BRUNEAU, J.-C. 1995. Crise et déclin de la croissance des villes au Zaïre. Une image actualisée. — *Revue Belge de Géographie*, 119^e année, **1-2**: 103-114.
- BRUNEAU, J.-C. & KASAYI, K. 1981. Quelques aspects de la naissance et de l'impact du phénomène urbain dans le pays nande au Nord-Kivu (Zaïre). — *Géo-Eco-Trop*, **5** (2): 139-162.
- CEMUBAC (Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses Activités de Coopération) 1988. Actes du Cinquantenaire du CEMUBAC. — **XCV**, Bruxelles, 351 pp.
- CUYPERS, J.-B. 1966. Les Bantous interlacustres du Kivu. — *In: VANSINA, J. Introduction à l'ethnographie du Congo. Editions Universitaires du Congo, Crisp, Bruxelles, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi*, pp. 201-311.
- CUYPERS, J.-B. 1970. L'alimentation chez les Shi. — *In: Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Annales, série in-8°, Sciences humaines*, **67**, 249 pp.
- DE SAINT MOULIN, L. 1973. Carte de la population du Zaïre établie par le Service du Plan de la Présidence, Institut Géographique du Zaïre, 1/3 000 000 et 1/5 000 000.
- DE SAINT MOULIN, L. 1975. Mouvements récents de la population dans la zone de peuplement dense de l'est du Kivu. — *In: Etudes d'Histoire Africaine*, **VII**: 113-124.
- DE SAINT MOULIN, L. 1976. Atlas des collectivités du Zaïre. — Kinshasa, P.U.Z., 65 pp., 17 cartes et figures.
- DE SAINT MOULIN, L. 1984. Les migrations au Kivu se font-elles des zones les plus peuplées vers les zones les moins peuplées? — *In: Erosion à Bukavu, Aspects géomorphologiques, agronomiques et sociologiques. Coédition Cabinet du Gouverneur du Kivu et I.S.P., Bukavu*, pp. 185-230.
- DE SAINT MOULIN, L. 1992. Les villes et l'organisation de l'espace au Zaïre. — *Bull. Séanc. Acad. R. Sci. Outre-Mer*, **38**(3): 447-469.
- DE SAINT MOULIN, L. 1995. L'évolution des densités de la population du Zaïre. — *In: Revue belge de Géographie*, 119^e année, pp. 95-114.
- DE SMET, R.-E. 1962. Carte de la densité et de la localisation de la population de la Province Orientale (Congo). — CEMUBAC, 3 cartes au 1/1 000 000, (en coll. avec ANNAERT-BRUDER, A. & HUYSECOM, C.), notice de 9 pp.
- DE SMET, R.-E. 1966. Cartes de la densité et de la localisation de la population de l'ancienne province de Léopoldville (République Démocratique du Congo). — CEMUBAC, 3 cartes au 1/1 000 000 (en coll. avec ANNAERT-BRUDER, A. & HUYSECOM, C.), notice de 46 pp.

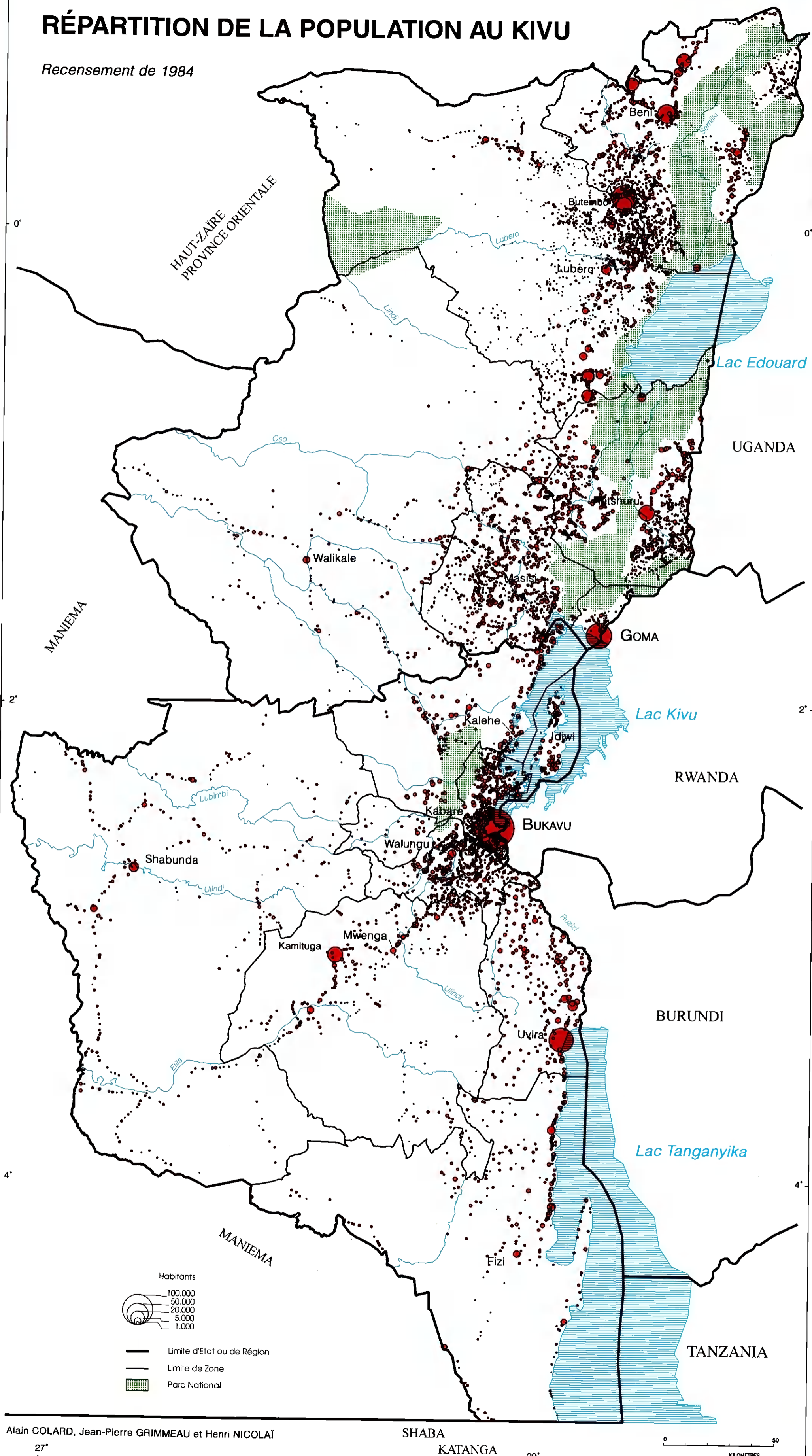
- DE SMET, R.-E. 1971. Cartes de la densité et de la localisation de la population de la province du Katanga (République du Zaïre). — CEMUBAC, 3 cartes au 1/1 000 000 (en coll. avec ANNAERT-BRUDER, A. & HUYSECOM-WOLTER, C.), notice de 38 pp.
- DREVET, J.-F. 1981. L'agriculture de plantation et le développement du Kivu d'altitude. — *In: Recherches sur les hautes terres d'Afrique Centrale. Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, 42, CEGET, Bordeaux, pp. 181-200.
- GOUROU, P. 1951. Carte de la densité de la population, carte au 1/5 000 000. — *In: Atlas Général du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Inst. R. Colon. Belge, Bruxelles, notice de 7 pp.
- GOUROU, P. 1953. La densité de la population au Ruanda-Urundi. — *Inst. R. Colon. Belge, Cl. Sci. nat. et méd.*, Mémoires in-8°, 21 (6), Bruxelles, 239 pp.
- GOUROU, P. 1955. La densité de la population rurale au Congo belge. — *Acad. R. Sci. Colon., Cl. Sci. nat. et méd.*, Mémoire in-8°, N.S., 1 (2), Bruxelles, 169 pp. (publication CEMUBAC, XIV).
- GOUROU, P. 1960. Cartes de la densité et de la localisation de la population dans la province de l'Equateur. — *In: Atlas général du Congo*, Acad. R. Sci. Outre-Mer, Bruxelles, 3 cartes au 1/1 000 000, notice de 22 pp. (en coll. avec ANNAERT-BRUDER, A.).
- HANGI BULENDA 1983. L'impact du système foncier sur le développement agricole dans la zone de hautes terres. Cas de la Zone de Masisi. — *In: La problématique du développement au Kivu. Actes du troisième colloque du CERUKI (Bukavu, 17-21 avril 1979)*, I.S.P., CERUKI, Bukavu, pp. 157-165.
- HECQ, J. 1958. Le système de culture des Bashi (Kivu, Territoire de Kabare) et ses possibilités. — *In: Bull. agricole du Congo belge*, XLIX (4): 968-1000.
- HENNART, P. 1988. Bilan et perspectives des activités du CEMUBAC dans la région du Kivu. — *In: CEMUBAC, Actes du Cinquantenaire du CEMUBAC*, Bruxelles, pp. 59-76.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1984. Combien sommes-nous? République du Zaïre, Département du Plan, Kinshasa, Recensement scientifique de la Population, 1^{er} juillet 1984, Résultats provisoires, 67 pp.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1991. République du Zaïre, Kinshasa, Recensement scientifique de la Population - Juillet 1984 - Totaux définitifs, 91 pp.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1992. République du Zaïre, Kinshasa, Recensement scientifique de la Population - Juillet 1984. Volume II, Kivu, Shaba, Kasai-Oriental, Kasai-Occidental, Totaux définitifs, Groupements/Quartiers, 140 pp.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1993. République du Zaïre, Kinshasa, Recensement scientifique de la Population - Juillet 1984. Projections démographiques. Zaïre et régions 1984-2000.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1994. République du Zaïre, Kinshasa, Recensement scientifique de la Population - Juillet 1984, Volume 5, Kivu. La ville de Bukavu et sous-régions du Kivu, Caractéristiques démographiques, 143 pp.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1995. République du Zaïre, Recensement scientifique de la Population - Juillet 1984, Totaux définitifs. Groupements/Quartiers. Localités. Vol. 3 Kivu. Shaba, 160 pp.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE & PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT 1991. Zaïre: un aperçu démographique. Résultats du recensement scientifique de la population en 1984, Zaïre-Afrique, 255, pp. 227-261.
- KAJIGA, G. 1956. Cette émigration séculaire des Ruandais au Congo. — *In: Bull. trimestriel du CEPIS*, 32: 5-64.
- KASELE LAISI (en coll. avec KASONGO KABUSA) 1983. La fraude de l'or et son impact sur le développement. Cas de Kamituga dans la Zone de Mwenga. — *In: La problématique du développement au Kivu. Actes du troisième colloque du CERUKI (Bukavu, 17-21 avril 1979)*, I.S.P., CERUKI, Bukavu, pp. 131-153.

- LEPERSONNE, J. (sous la direction de) 1974. Carte géologique du Zaïre, Echelle 1: 2 000 000, République du Zaïre. — Commissariat d'Etat aux Mines, Service géologique.
- MAFIKIRI TSONGO, A. 1994. La problématique foncière au Kivu montagneux (Zaïre). — *In: Cahiers du CIDEF*, **21**, Academia, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, Paris, 181 pp.
- MAFIKIRI TSONGO, A. 1996a. Pratiques foncières, phénomènes informels et problèmes ethniques au Kivu (Zaïre). — *In: DE VILLERS, G. Phénomènes informels et dynamiques culturelles en Afrique. Cahiers Africains-Afrika Studies*, Institut Africain-CEDAF, Bruxelles, L'Harmattan, Paris, **19-20**: 46-63.
- MAFIKIRI TSONGO, A. 1996b. Mouvements de population, accès à la terre et question de la nationalité au Kivu. — *In: MATHIEU, P., LAURENT, P.-J. & WILLAME, J.-C. Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique, Conflits, gouvernance et turbulences en Afrique de l'Ouest et centrale. Cahiers Africains*, Institut Africain-CEDAF, Bruxelles, L'Harmattan, Paris, **23-24**: 180-201.
- NGONDO a PITSHANDENGE, S. 1995. Le recensement pré-électoral, l'identification et l'enrôlement de la population dans le contexte zaïrois. — *In: Zaïre-Afrique*, **292**: 105-123.
- NICOLAÏ, H. 1988. Répartition de la population et problèmes démographiques du Kivu d'altitude. — *In: CEMUBAC, Actes du Cinquantenaire du CEMUBAC*, Bruxelles, pp. 155-167.
- NICOLAÏ, H. 1997. Composantes et implications démographiques du drame rwandais. — *In: Rwanda-Burundi, Journée d'étude (10 janvier 1997)*, Acad. R. Sci. Outre-Mer, Bruxelles, pp. 11-33.
- PABANEL, J.-P. 1991. La question de la nationalité au Kivu. — *In: Politique africaine*, **41**: 32-40.
- PECROT, A. & LEONARD, A. 1960. Notice explicative de la carte des sols et de la végétation. 16. Dorsale du Kivu. Carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi. — INEAC, Bruxelles, 123 pp., 3 cartes.
- POTTIER, J. & FAIRHEAD, J. 1991. Post-famine recovery in highland Bwisha, Zaïre: 1984 in its context. — *Africa*, **61** (4): 437-470.
- RUKATSI HAKIZA 1983. Mode de production du Bwisha traditionnel et problèmes de son intégration dans l'économie capitaliste. — *In: La problématique du développement au Kivu. Actes du troisième colloque du CERUKI (Bukavu, 17-21 avril 1979)*, I.S.P., CERUKI, pp. 167-187.
- RUKATSI HAKIZA 1988. L'intégration des immigrés au Zaïre. Le cas des personnes originaires du Rwanda. — *In: Thèse de doctorat en sciences sociales, Université Libre de Bruxelles*, 282 pp. (non publiée).
- SCAETTA, H. 1934. Le climat écologique de la dorsale Congo-Nil (Afrique centrale équatoriale). — *In: Inst. R. Colon. Belge, Mémoires in-4°, III*, 335 pp.
- SCHOENBRUN, D.L. 1994. Cattle herds in Eastern Africa's Great Lakes: the historical geography of the Western Great Lakes region, circa AD 800-1500. — *In: African Archaeology Review*, **11**: 39-72.
- SPITAELS, R. 1953. Transplantation de Banyaruanda dans le Kivu-Nord. — *In: Problèmes d'Afrique Centrale*, **20**, pp. 110-116.
- SYS, C. & VAN RANST, E. 1996. Population Supporting Capacity of the Kivu Landscape (Zaïre) under Traditional and Intensive Farming. — *In: Bull. Séanc. Acad. R. Sci. Outre-Mer*, **42** (2): 247-272.
- TSHIBANDA MBWEBWE wa TSHIBANDA 1976. Rutshuru, une zone surpeuplée. Présentation d'un dossier des archives de la zone. — *In: Likundoli, série C*, **1**, pp. 220 et ss.
- TSHIBANDA MBWEBWE wa TSHIBANDA 1983. Le problème foncier au Kivu oriental. — *In: La problématique du développement au Kivu, Actes du troisième colloque du CERUKI (Bukavu, 17-21 avril 1979)*, I.S.P., CERUKI, Bukavu, pp. 229-235.

- VANSINA, J. 1966. Introduction à l'ethnographie du Congo. — Editions Universitaires du Congo. CRISP, Bruxelles, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, 228 pp.
- VIS, H.L. 1975. Analyse de la situation nutritionnelle dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale. L'impasse démographique. — *In: Revue Tiers-Monde*, Paris, **16**: 567-594.
- VIS, H.L., GOYENS, P. & BRASSEUR, D. 1994. Rwanda: the case for research in developing countries. — *In: Lancet*, **344**, p. 957.
- VWAKYANAKAZI MUKOHYA 1991. Import and Export in the Second Economy in North Kivu. — *In: MAC GAFFEY, J. The Real Economy of Zaire, the Contribution of Smuggling and other Unofficial Activities to National Wealth*. James Currey, London, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, pp. 43-71.
- WEIS, G. 1959. Le Pays d'Uvira; étude de géographie régionale sur la bordure occidentale du lac Tanganyika. — *In: Acad. R. Sci. colon., Cl. Sci. nat. et méd.*, Mémoires in-8°, **VIII** (5), Bruxelles, 308 pp. (publication CEMUBAC XXXVII).
- WILLAME, J.-C. 1997. Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu. — *In: Cahiers africains-Afrika Studies*, **25**, Institut Africain-CEDAF, Bruxelles, L'Harmattan, Paris, 156 pp.
- WILS, W., CARAEL, M. & TONDEUR, G. (avec un avant-propos de Vis, H.L.) 1986. Le Kivu montagneux. Surpopulation - Sous-nutrition - Erosion du sol (Etude prospective par simulations mathématiques). — *Acad. R. Sci. Outre-Mer, Cl. Sci. nat. et méd.*, Mémoires in-8°, N. S., **21** (3), Bruxelles, 201 pp. Une édition stencillée de cet ouvrage (sans l'avant-propos ajouté en 1986) avait été publiée en 1976 par le CEMUBAC et l'I.R.S. (Institut de Recherche Scientifique, Kivu), 220 pp.
- WILUNGULA B. COSMA 1997. Fizi 1967-1986. Le maquis Kabila. — *In: Cahiers Africains*, **26**, Institut Africain-CEDAF, Bruxelles, L'Harmattan, Paris, 136 pp.

RÉPARTITION DE LA POPULATION AU KIVU

Recensement de 1984



Habitants

- 100.000
- 50.000
- 20.000
- 5.000
- 1.000

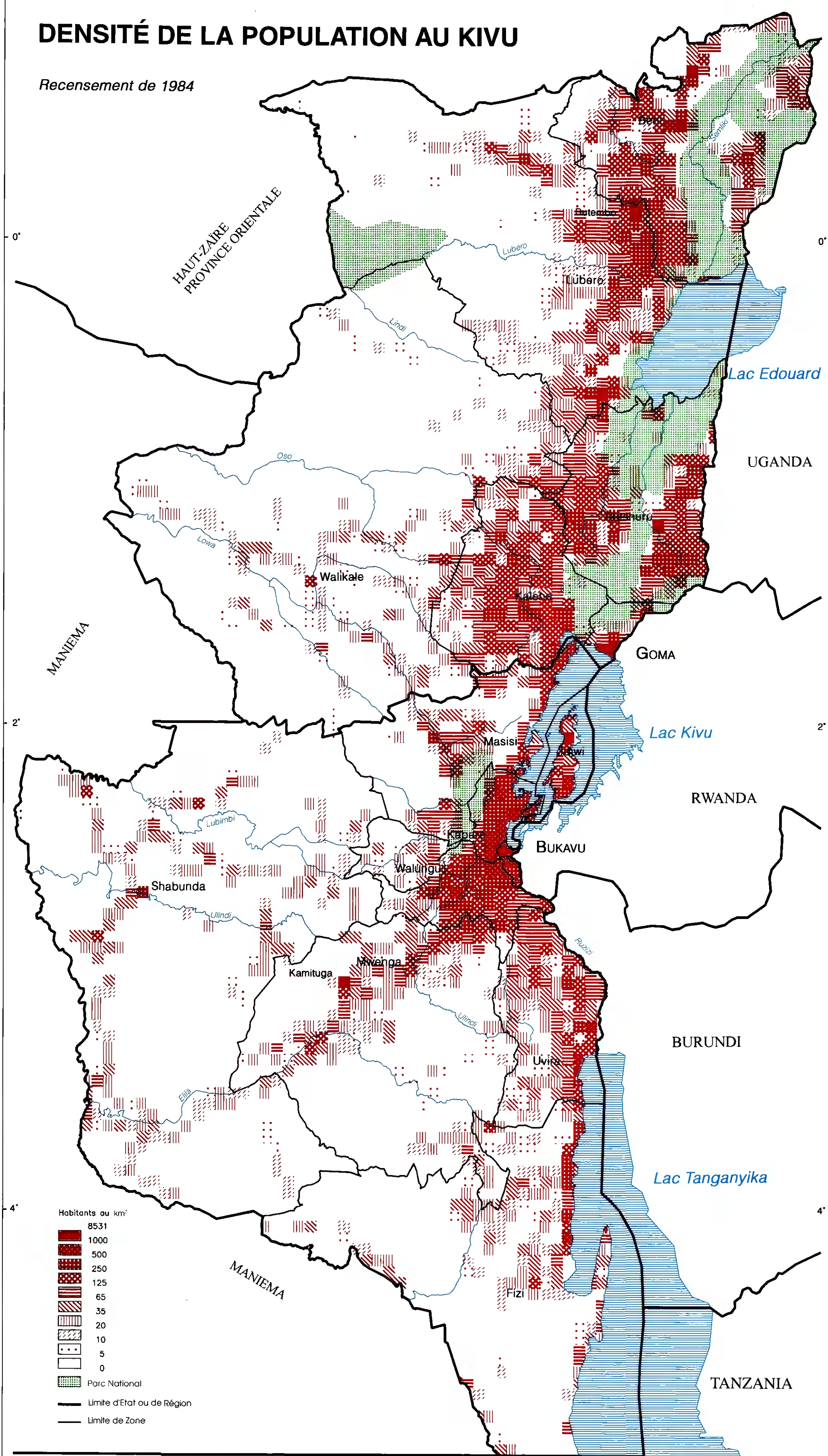
— Limite d'Etat ou de Région

— Limite de Zone

▨ Parc National

DENSITÉ DE LA POPULATION AU KIVU

Recensement de 1984



Habitants au km²

- 8531
- 1000
- 500
- 250
- 125
- 65
- 35
- 20
- 10
- 5
- 0
- Parc National

- Limite d'Etat ou de Région
- Limite de Zone



